

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 3 QX DE KIF VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC EN UNE SEMAINE

● Des tentatives d'introduction de plus trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 45 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 6 au 12 mars, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

P. 16



ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 4 Ramadane 1445 - 14 Mars 2024 - N° 741 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS SUJETS ABORDÉS NOTAMMENT L'AVIATION CIVILE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES DIRECTIVES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier mercredi une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de plusieurs secteurs et ce, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

P. 3



ACTUELLEMENT EN COURS DE FINALISATION, AFFIRME LE SG DU CONSEIL NATIONAL DES ASSURANCES

L'AVANT-PROJET DE LOI SUR LES ASSURANCES PERMETTRA DE DIVERSIFIER LES PRODUITS

● L'avant-projet de loi sur les assurances, dont la mouture est en cours de finalisation, permettra de diversifier les produits et systèmes d'assurances, en mettant l'accent sur l'inclusion financière notamment via les assurances Takaful, la gestion des nouveaux risques, tout en accordant une large place à la digitalisation, a affirmé le Secrétaire général du Conseil national des assurances (CNA), M. Abdelhakim Benbouabdellah.

P. 4



MUSIQUE

LE 13^e FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI DU 28 AU 31 MARS

● La 13^e édition du festival culturel national de la chanson chaâbi aura lieu du 28 au 31 mars courant au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger), a-t-on appris mardi auprès du commissaire du Festival, Abdelkader Bendaamache.

P. 12

MENACÉE PAR UNE FAMINE PROVOQUÉE PAR LES SIONISTES ET LEURS COMPLICES

GHAZA VIT UNE CRISE HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT, DÉPLORE LE RESPONSABLE DU PAM

● Il n'y a nulle part au monde une région comme la bande de Ghaza, où toute une population est menacée par une famine provoquée par l'homme, a déploré le responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) pour les Palestiniens, Matthew Hollingworth.

P. 7

TENUE SOUS LA PRÉSIDENTE DU MINISTRE DES FINANCES, LAAZIZ FAID RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE D'ÉVALUATION DES RISQUES DE BLANCHIMENT D'ARGENT

Sous la présidence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, la commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, a tenu sa réunion ordinaire, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère des Finances.

Par Abdellali Kendoussi

La réunion, tenue au siège du ministère des Finances, en présence du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, en sa qualité de vice-président de la commission, et de membres de cette instance, a été consacrée à l'examen de plusieurs points inscrits à l'ordre du jour et portant essentiellement sur les dispositions à caractère prioritaire prises pour le traitement des problématiques posées dans ce domaine, et la levée des réserves sur Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN). Dans son intervention à cette occasion, le ministre des Finances a cité les principales missions assignées à la commission, à savoir l'élaboration d'un rapport national sur l'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, affirmant que ses missions englobaient aussi tous les aspects liés au suivi renforcé et la levée des réserves sur le Groupe. Evoquant les recommandations de la récente réunion, tenue le 9 novembre 2023, M. Faïd a souligné qu'elle a donné lieu à des décisions notamment la désignation du chef de projet qui s'est vu confier la mission de poursuivre les travaux, en veillant à former des groupes de travail et à garantir une expertise spécialisée. Il a rappelé que le parachèvement de l'opération d'évaluation des risques au niveau national comptait parmi les dispositions revêtant un caractère

prioritaire dans le processus d'adaptation du Système national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive avec les standards internationaux du GAFIMOAN. Et d'ajouter que « cela permettra de sortir avec des résultats clairs concernant les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, et de procéder à une compréhension unifiée et globale des risques, et partant la mise en place de politiques idoines pour lutter contre ces risques », ajoute le communiqué. Cette réunion a été marquée par la présentation d'exposés concernant l'état d'avancement des travaux liés au processus d'évaluation nationale des



risques, ainsi que des propositions pour accélérer la préparation du rapport national d'évaluation des risques et aligner le système national sur les normes internationales telles que définies par le Groupe d'action financière. Le chef de la cellule de traitement des requêtes financières a également présenté le plan d'action de la cellule concernant les mesures de suivi renforcées avec le Groupe d'action financière. En conclusion, M. Faïd a souligné "l'importance et la sensibilité de la question du suivi de toutes les réserves et de leur traitement de manière urgente, en remédiant aux insuffisances identifiées", mettant en évidence la "grande réactivité et interaction" requises de toutes les parties concernées afin de fournir les données et les informations nécessaires pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des

armes de destruction massive. Il a également insisté sur la nécessité d'œuvrer à atteindre le plus haut niveau de conformité aux normes internationales telles que définies par le Groupe d'action financière».

Parmi les principales conclusions de cette session, figurent « l'enrichissement et le soutien de la composition de l'équipe permanente plurisectorielle chargée de suivre ce dossier de manière régulière, et ce, à travers l'élaboration d'une feuille de route précise en termes d'objectifs et de délais ». Pour rappel, la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive a été créée en vertu du décret exécutif n° 20-398 du 26 décembre 2020.

A.K

PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES AVANCÉES ET LE SECTEUR ÉCONOMIQUE BADDARI APPELLE À RENFORCER LA SYNERGIE ENTRE EUX

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a appelé, mardi à Alger, à renforcer la synergie entre le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et le partenaire économique. Lors d'une visite d'inspection au Centre de développement des technologies avancées de Baba Hassen (Alger), M. Baddari s'est enquis des nouveaux produits de recherche exploitables et commercialisables ayant été réalisés au niveau du Centre dans les domaines de l'énergie, du numérique, de la santé, des travaux publics et des transports, en sus d'autres innovations en matière de météorologie et de détection des feux de forêt.

Le ministre a également inspecté d'autres réalisations, dont une station de production d'hydrogène à partir de l'énergie solaire et une plateforme pour tester les détecteurs de monoxyde de carbone. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite, M. Baddari a appelé à "renforcer la

synergie entre le Centre de développement des technologies avancées et le partenaire économique en vue de faciliter la commercialisation des innovations et d'atteindre, ainsi, les objectifs de la stratégie de recherche scientifique, qui met la connaissance et la recherche au service de l'économie et de la société". Saluant les efforts consentis par le CDTA, le ministre a appelé à soutenir "cette unité de recherche, de développement et de fabrication" et à "faire connaître ses produits pour faciliter leur commercialisation". Pour sa part, le Directeur général du Centre de développement des technologies avancées, Mohammed Traiche, a fait savoir que le défi actuel du Centre consistait à "fournir la technologie nécessaire aux partenaires économiques, créer des réseaux d'entrepreneuriat au niveau industriel en associant les étudiants et accompagner ces derniers dans la création de leurs propres start-up".

Aps

ENERGIE ARKAB ÉVOQUE AVEC LE CONSEILLER DU PRÉSIDENT BÉNIÑOIS LA PROMOTION DES RELATIONS BILATÉRALES

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a évoqué, mardi à Alger, avec le conseiller du président du Bénin, Sinda Chekete, les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, selon un communiqué du ministère.

Lors d'une rencontre tenue au siège du ministère en présence des cadres centraux, les deux parties se sont félicitées des relations d'amitié étroites entre les deux pays, saluant le développement notable des relations bilatérales. Ils ont affirmé, en outre, l'impératif de développer et de renforcer davantage ces relations, notamment dans le domaine énergé-

tique, lit-on dans le communiqué. La rencontre a permis également de mettre l'accent sur la possibilité de consolider la coopération, d'accroître les échanges entre Sonatrach et Sonelgaz et les sociétés béninoises, notamment dans le domaine des hydrocarbures, la commercialisation des produits pétroliers, la production, le transport, la distribution de l'électricité, la maintenance et la commercialisation des équipements électriques, selon la même source.

Dans ce cadre, M. Arkab a affirmé "la disposition de l'Algérie à renforcer et à consolider ses relations tout en accompagnant les pays africains dans les domaines énergétiques à

travers les échanges et la formation au niveau des instituts relevant des établissements du secteur outre le développement des compétences et l'échange des expériences et d'expertises". Pour sa part, le conseiller du président béninois s'est dit satisfait de la qualité des relations unissant son pays et l'Algérie, exprimant la volonté du Bénin de tirer profit de l'expérience algérienne dans plusieurs domaines, l'énergie en particulier. Le responsable béninois a formulé le souhait de voir "les entreprises algériennes participer aux projets d'investissement au Bénin, notamment dans le domaine énergétique", a conclu le ministre.

RE (Aps)

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS SUJETS ABORDÉS NOTAMMENT L'AVIATION CIVILE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES DIRECTIVES DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de plusieurs secteurs et ce, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 13 mars 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de décret exécutif fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, ainsi que les moyens de renforcement du cadre réglementaire relatif aux volets commerciaux des produits de large consommation ainsi qu'à la présentation de communications sectorielles relatives au suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République. A ce titre, le Gouvernement a entendu une communication sur la numérisation du secteur de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, portant notamment sur les projets visant la généralisation de numérisation des services publics et l'amélioration de sa qualité pour garantir le rapprochement de l'administration du citoyen.

Le Gouvernement a également examiné l'état



d'avancement de l'opération de mise en œuvre des mesures de solidarité décidées par Monsieur le président de la République en faveur des agriculteurs impactés par les inondations ayant récemment touché certaines wilayas. Le Gouvernement a, en outre, entendu une communication sur le rapport d'étape relatif à la préparation du recensement général de l'agriculture, considéré comme une étape essentielle pour l'actualisation des données relatives à ce secteur et

aider à l'élaboration de politiques publiques y afférentes. Le Gouvernement a également entendu une communication sur la réforme du dispositif d'insertion des primo demandeurs d'emploi portant un ensemble de mesures proposées afin de promouvoir l'emploi au niveau du secteur économique au profit des demandeurs d'emploi inscrits à l'agence nationale de l'emploi".

APS

COOPÉRATION BILATÉRALE LE PREMIER MINISTRE REÇOIT L'AMBASSADEUR DE SYRIE EN ALGÉRIE

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mercredi au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur de la République arabe syrienne en Algérie, M. Maher Annan Baddour, indique un communiqué des Services du Premier ministre. La rencontre a permis aux deux parties de passer en revue "l'état et les perspectives des relations bilatérales entre les deux pays et les développements de la situation dans la région, notamment l'agression israélienne incessante contre le peuple palestinien, surtout dans la bande de Ghaza", précise la même source.

A cet égard, l'ambassadeur syrien a salué "les positions honorables de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son attachement constant à la défense des causes arabes et ses nobles positions en faveur de la Syrie lorsque celle-ci était la cible de tentatives de déstabilisation", ajoute le communiqué.

APS

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AHMED ATTAF REÇOIT L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE L'AZERBAÏDJAN

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, mercredi au siège du ministère, l'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan, pays frère, M. Elchin Amirbayov, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées de la dynamique que connaissent les relations entre les deux pays, soulignant "la nécessité de les hisser vers de plus larges perspectives, notamment en matière économique, et ce, en prévision des prochaines échéances bilatérales coïncidant avec la célébration cette année, par les deux pays, du 30e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques", selon la même source.

Les deux parties ont également examiné les développements dans leurs régions respectives et procédé à un échange de vues et d'analyses sur la question de la transition énergétique à la lumière des conclusions du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui s'est récemment tenu à Alger, et de l'organisation par l'Azerbaïdjan de la Conférence de Bakou sur les changements climatiques (COP29) en novembre prochain, conclut le communiqué.

RN

UN COMMUNIQUÉ L'A ANNONCÉ M. ATTAF REÇOIT LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DE L'UE CHARGÉ DU PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, mercredi au siège du ministère, le représentant spécial de l'Union européenne chargé du processus de paix au Moyen-Orient, Sven Koopmans, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué "les

développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés suite à l'agression israélienne continue contre la bande de Ghaza", précise le communiqué. Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer les efforts visant à instaurer un cessez-le-feu et à faciliter les actions humanitaires, ainsi que les perspectives de promouvoir les

efforts de la Communauté internationale en vue de trouver une solution permanente, juste

et définitive à la question palestinienne, garantissant l'établissement de l'Etat de Palestine souverain et indépendant sur les frontières de 1967, avec Al-Qods comme capitale, conclut le communiqué.

(APS)

FORMATION PROFESSIONNELLE/ORAN DÉLIVRANCE DU PREMIER DIPLÔME NUMÉRIQUE PROVISOIRE

Le premier diplôme numérique provisoire a été délivré, récemment, dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale du secteur. Cette copie en version numérisée a été remise, au début de la semaine

dernière, à l'une des bénéficiaires de l'allocation de chômage et diplômée dans la spécialité "Couture" au niveau du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) "Chahid Benmessaoud Mohamed" à Haï Sabah où elle a obtenu un certificat d'aptitude professionnelle, selon le responsable de l'information et de la communication, Mansouri Nacera. Le centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Chahid Benmessaoud Mohamed" est le premier établissement où a été délivrée la copie numérisée de l'attestation de réussite, sachant qu'il s'agit d'un établissement pilote dans la wilaya d'Oran. Selon le même responsable, les copies numérisées commenceront à être approuvées et distribuées aux établissements de formation de la wilaya, à commencer par l'actuelle session de formation, dans le cadre de la numérisation du secteur, ajoutant qu'il sera bientôt possible de retirer tous les documents des formations de manière numérique fluide.

Concernant la numérisation du secteur à Oran, la même interlocutrice a estimé que de grands progrès ont été enregistrés, évoluant à un rythme très avancé, avoisinant les 100 pour cent, que ce soit sur le plan pédagogique ou sur le plan de la gestion, citant les plateformes "Mihnat" et

"Tassyr", qui ont facilité la tâche des responsables de la numérisation. L'opération se poursuivra jusqu'à atteindre l'objectif du ministère de tutelle, qui est celui de "Zéro papier", ce qui sera à très court terme, selon Mme Mansouri.

(APS)

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES 665 MORTS ET PLUS DE 20000 BLESSÉS EN 2023

Nos routes sont toujours mortelles. Un total de 665 personnes ont trouvé la mort et 20.601 autres ont été blessées dans 17.045 accidents de la route survenus en zones urbaines en 2023, selon un bilan rendu public mercredi par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de ses activités pour l'année écoulée. Le bilan fait état d'"une baisse" du nombre d'accidents (-141) et de morts (-44), et d'une hausse du nombre de blessés (+26), par rapport à l'année dernière, selon les mêmes services. S'agissant des mesures coercitives, les mêmes services ont enregistré 88.302 délits de circulation, 1.591.052 infractions routières, 30.368 infractions de coordination, et 128.846 cas de mise en fourrière. "Les efforts des services de la sûreté ont été soutenus par une série de campagnes de sensibilisation dont 3.301 campagnes au niveau des établissements éducatifs, 757 cours d'application au niveau des parcs éducatifs routiers, et 777.616 activités de sensibilisations au profit des usagers de la route".

(APS)

ACTUELLEMENT EN COURS DE FINALISATION, AFFIRME LE SG DU CNA L'AVANT-PROJET DE LOI SUR LES ASSURANCES PERMETTRA DE DIVERSIFIER LES PRODUITS

L'avant-projet de loi sur les assurances, dont la mouture est en cours de finalisation, permettra de diversifier les produits et systèmes d'assurances, en mettant l'accent sur l'inclusion financière notamment via les assurances Takaful, la gestion des nouveaux risques, tout en accordant une large place à la digitalisation, a affirmé le Secrétaire général du Conseil national des assurances (CNA), M. Abdelhakim Benbouabdellah.

Par Wahiba Blidi

"La nouvelle loi (en projet) vise à diversifier les produits et systèmes d'assurances, en mettant l'accent sur l'inclusion financière, le Takaful et la gestion proactive des nouveaux risques. Dans le cadre de cette stratégie, se pose l'impératif de la modernisation accélérée de la gestion du marché, grâce notamment à la numérisation, à même de permettre aux acteurs de se doter de datas performants et, de la sorte, de réels outils d'aide à la décision", a déclaré M. Benbouabdellah à l'APS. Ce texte, qui permettra au secteur d'avoir un seul cadre juridique à la place des quatre lois actuellement en vigueur, a pour but aussi d'actualiser la législation actuelle et à promouvoir la gouvernance du secteur, notamment à travers le renforcement de la régulation, le fondement juridique de l'assurance Takaful et l'adaptation du marché aux évolutions en lien avec les assurances, explique le premier responsable du CNA, un organe consultatif des pouvoirs publics dans le domaine des assurances. Jusque-là, le secteur est régi par quatre textes. Il s'agit des ordonnances relatives à l'obligation d'assurance des véhicules automobiles, aux assurances, à l'assurance-crédit à l'exportation, et à l'obligation d'assurance contre les catastrophes naturelles. Cet avant-projet de loi, qui a déjà été examiné en réunion du Gouvernement en première lecture, consacre la digitalisation comme "l'un des plus importants changements introduits" et la reconfiguration de l'actuelle Instance de supervision des assurances. Cette dernière constitue, explique le secrétaire général du



CNA, une "réponse favorable aux revendications de nombre d'acteurs du marché qui revendiquaient l'élargissement de la composante de l'Instance de supervision des assurances, en lui donnant le cachet de Commission indépendante", explique le SG du CNA. Insistant par ailleurs sur l'apport attendu à travers ce nouveau texte pour faire respecter les engagements des sociétés d'assurance, en veillant à ce qu'elles maintiennent leurs engagements envers les assurés, M. Benbouabdellah a fait observer que "le projet prévoit une vérification approfondie de l'origine des fonds utilisés par ces sociétés, renforçant ainsi la transparence financière". Interrogé, d'autre part, sur l'aspect tarification des produits et services d'assurances, et des cas de dumping signalés par certains assureurs, le

même responsable a noté que "le marché connaît une concurrence malsaine de la part de certains acteurs ce qui a pris des allures de --guerre tarifaire--, au détriment de leur santé financière et solvabilité mais, aussi, à contre-courant de leurs engagements envers les assurés". Il a signalé, à ce propos, qu'un "effort considérable est déployé pour normaliser les tarifs dans le secteur, comme en témoigne le rôle et missions du Bureau Spécialisé de Tarification en Assurances (BST)" qui est un bureau d'études public chargé d'élaborer des projets de tarifs d'assurance en vigueur de manière à favoriser une concurrence loyale entre les compagnies d'assurances. S'exprimant sur l'apport du secteur des assurances au développement de l'économie nationale

et les perspectives de le booster, M. Benbouabdellah a relevé l'interdépendance de ces deux éléments "car le dynamisme de l'industrie de l'assurance fait figure d'une des courroies dudit développement, surtout dans le cadre d'un marché financier actif". Il a ajouté dans le même contexte que le taux de pénétration de l'assurance en Algérie (la contribution du secteur dans le PIB) "peine à atteindre 1%, inférieur de la moyenne de la région MENA (autour de 1,5%)". Et afin de voir ce taux s'élever graduellement, le SG du CNA estime qu'un "grand espoir est placé en l'ancre plus large des assurances de personnes, de l'assurance Takaful ainsi que de plusieurs autres branches perfectibles et dont les marges de progression demeurent importantes".

W.B/Aps

EXPLOITATION DU MINÉRAI DE FER DE GARA-DJEBILET SESSION DE FORMATION AU PROFIT DES TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE NATIONALE DE FER ET DE L'ACIER

Pour l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet, une première session de formation des travailleurs de l'entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL) a été lancée mardi dans la wilaya de Tindouf, a-t-on indiqué. Dans ce cadre, le président directeur général (PDG) du groupe industriel public SONAREM, Mohamed Sakhr Harami, a souligné que "la formation des employés, ingénieurs et techniciens pour le projet d'exploitation et de valorisation du minerai de fer de Gara-Djebilet constitue un grand pas dans le processus de concrétisation de ce projet

structurant". Dans son intervention lors de la cérémonie du lancement de cette session, en présence du Président-directeur général de la Sonarem, filiale formation, Djebbar Mhidi, le président-directeur général de Feraal, Ahmed Benabbès, et des autorités locales, M. Harami a indiqué "que cette session traduit que le projet va bon train vers les objectifs escomptés". Le même responsable a fait savoir que "la Sonarem a mis au point un riche programme de formation et de qualification des compétences de gestion des projets miniers", ajoutant que "les jeunes de la wilaya devraient,



pour leur part, bénéficier, d'un programme de formation théorique au niveau de l'institut national de la formation professionnelle et d'un volet pratique au niveau des mines relevant de la Sonarem". Ces sessions de formation permettront aux jeunes d'acquérir des expériences nécessaires requises pour l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet", a fait savoir le P-dg du groupe industriel public Sonarem, qui a soutenu que "ces cadres à for-

mer devraient, pour leur part,

contribuer, à la formation d'une relève compétente de cadres et recrues au gisement". Le président-directeur général de la Sonarem, filiale formation, Djebbar Mhidi, a, à cette occasion, procédé à la signature des contrats de travail de la première promotion, composée de 21 cadres qualifiés au projet d'exploitation et de valorisation du minerai de fer de Gara-Djebilet, leur permettant aussi de bénéficier des stages de deux et trois mois à Tindouf avant de suivre des stages au niveau des projets miniers de la Sonarem. M. Mhidi a, ce titre, convié, les cadres contractuels de tirer profit des sessions de formation pour leur sécurité, la préservation et la maintenance des équipements et la réalisation des objectifs escomptés. Dans une déclaration à l'APS, le président-directeur général de l'entreprise Feraal, Ahmed Benabbès a indiqué que "les efforts de la Sonarem devront contribuer à l'exploitation effective du gisement de Gara-Djebilet par des compétences nationales et d'autres jeunes de la région de Tindouf à préparer techniquement en prévision de 2025 pour assumer leur mission".

W.B/Aps

BOUIRA

UNE PLATEFORME POUR FOURNIR LES WILAYAS DU CENTRE EN VIANDE BLANCHE

Dans la wilaya de Bouira, une plateforme a été mise en place pour gérer la distribution vers d'autres wilayas du centre du pays d'une grande quantité de poulet congelé importé spécialement pour le mois de Ramadhan, comme l'a annoncé la Direction des services agricoles (DSA).

Par Kamélia.M

Lors d'une conférence de presse conjointe avec le Directeur du commerce, la directrice de la DSA, Mme Tira Adra, a informé que plus de 10 000 tonnes de poulet brésilien congelé seront acheminées vers la plateforme de Bouira. Cette plateforme vise à approvisionner plusieurs régions du centre du pays. La Société algérienne de régularisation des produits agricoles (SARPA), qui a remplacé le SYRPALAC, a choisi Bouira pour accueillir cette plateforme régionale.

Elle a précisé qu'une première cargaison de 3 000 tonnes de ce produit est en route vers la wilaya. Mme Tira a également souligné que la commercialisation du produit dans la région se fera par les services de l'EPE Carrefour de l'aviculture (Carravic) via ses 14 points de vente, au prix réglementé de 390 DA le kg.

Ces points de vente sont répartis dans les 12 daïras de la wilaya. Elle a assuré que Carravic dispose actuel-



lement d'un stock de sécurité d'environ 410 tonnes de poulet de chair. Pendant cette conférence de presse, le directeur local du Commerce et de

la Promotion des exportations (DCPE), Hamlaoui Farouk, a abordé l'approvisionnement des marchés locaux en viande rouge.

Il a déclaré que Bouira ne comptait pas d'importateurs dans ce secteur, ce qui a conduit les autorités à conclure des accords avec des fournisseurs d'autres régions limitrophes pour importer de la viande rouge. Il a ajouté que, au cours des deux derniers mois, les services du commerce ont constitué un stock de 147 tonnes de viande rouge importée.

Sur un autre sujet, concernant l'augmentation des prix de certains produits comme les légumes, notamment les carottes, les courgettes et la laitue, le même responsable a qualifié cette hausse d'injustifiée. Il a réaffirmé l'engagement de la Direction du commerce à lutter contre ces hausses de prix injustifiées en déployant des brigades de contrôle et de répression des fraudes sur le terrain.

K.M

BOUMERDÈS RELOGEMENT DE 200 FAMILLES À OULED MOUSSA

Au premier jour du mois de Ramadhan, quelque 200 familles occupant des constructions précaires ont été relogées dans la commune d'Ouled Moussa, à l'ouest de Boumerdès, a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Le relogement de ces familles dans des logements publics locatifs dotés des commodités nécessaires à une vie décente «s'est déroulé dans de bonnes conditions organisationnelles», a indiqué le directeur de l'OPGI, Naït Abderrahmane Ahmed. En effet, selon cet responsable, «toutes les condi-



tions matérielles et humaines ont été mobilisées pour le relogement de ces familles», annonçant, à l'occasion, la programmation d'autres actions similaires suivant la réception des programmes de

logements actuellement en cours de réalisation.

Le responsable a souligné l'inscription de cette opération de relogement dans le cadre de la mise en œuvre du programme de distribution de logements lancé en 2023 à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance.

A noter qu'en 2024, la wilaya de Boumerdès verra la distribution progressive de plus de 6.800 logements sociaux, suivant le calendrier de livraison des projets en cours à travers différentes communes.

RR (APS)

TIMIMOUN OUVERTURE D'UNE AGENCE DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Une agence de la Banque d'Algérie (BA) a été ouverte dans la wilaya de Timimoun dans le cadre du déploiement du réseau bancaire et l'impulsion de la dynamique de développement dans cette jeune wilaya, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Dans son intervention lors de l'inauguration de cette institution, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a mis en avant l'importance que revêt le déploiement de pareilles structures, notamment la Banque d'Algérie, dans le rapprochement des prestations bancaires des clients, entreprises et particuliers. Cette nouvelle structure devra garantir la disponibilité de liquidités au niveau des banques et centres postaux en plus de l'amélioration des prestations bancaires et la consolidation de la dynamique de développement dans la wilaya, a indiqué de son côté le vice-gouverneur de la BA, Mohamed Benbahane.

Cette nouvelle installation devrait épargner aux futurs hadjis de la wilaya de Timimoun le déplacement vers



d'autres structures de la wilaya d'Adrar pour accomplir les formalités bancaires, a soutenu le même responsable, avant d'ajouter que les touristes étrangers de Timimoun devraient également tirer profit de cette banque, en effectuant leur change en devises sur place et sans se déplacer vers d'autres

villes.

De nombreux opérateurs économiques et citoyens se sont félicités de l'ouverture de cette structure bancaire traduisant la détermination de l'Etat d'accompagner les nouvelles wilayas.

RR(APS)

DJELFA UN INCENDIE FAIT 13 VICTIMES INCOMMODÉES PAR LA FUMÉE À DJELFA

Treize (13) personnes ont été incommodées par la fumée, suite à un incendie qui s'est déclaré, mardi soir, dans un appartement dans la ville de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le chargé de l'information à la Direction de la protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khader a précisé que les secours de l'unité secondaire de Djelfa, appuyés par les secours de l'unité principale et le poste avancé de Djelfa, sont intervenus aux environs de 20h pour éteindre un incendie au niveau d'un appartement dans le quartier de Bahrara.

Suite à cet incendie, 13 personnes, âgées entre 1 et 64 ans, ont été incommodées par la fumée (détresse respiratoire), lesquelles ont reçu les premiers soins nécessaires puis ont été transférées vers la polyclinique « El Wiam » et la clinique de « Ain Serrar ».

L'incendie a causé d'importants dégâts matériels, tandis que les agents de la protection civile ont réussi à le maîtriser en un temps record, évitant ainsi sa propagation, conclut la même source.

RR (APS)

SKIKDA ACCOSTAGE RÉUSSI DU TRANSPORTEUR DE GNL "OUGARTA"

Le groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, la réussite de l'opération d'accostage et d'amarrage du premier gros méthanier, baptisé "Ougarta", au niveau du nouveau terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) "IM3" à Skikda.

"Cette opération a été menée avec succès le 9 mars 2024. Il s'agit de tests de haut niveau pour s'assurer de la capacité de l'enceinte portuaire à accueillir, avec efficacité et sécurité, les navires, après l'extension du port pétrolier de Skikda", a précisé la même source.

Sonatrach a souligné que cette réalisation reflète son souci "d'accroître les capacités de chargement et de transport au niveau du port de Skikda", ajoutant que grâce à ce projet, la zone industrielle de Skikda disposera d'une infrastructure portuaire maritime à même de conforter sa place en tant qu'un des principaux ports en Algérie".

Construit en 2017, le navire "Ougarta", ce méthanier battant pavillon algérien, appartient à "Hyproc Shipping" (une filiale de Sonatrach), d'une longueur totale de 291 mètres et d'une largeur de 46 mètres, note le communiqué.

RR (APS)

POLLUTION

UN ÉLEVEUR BELGE POURSUIT TOTAL ENERGIES À CAUSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un éleveur originaire de Belgique a introduit une action en justice contre TotalEnergies hier mercredi, alléguant que l'entreprise est responsable des répercussions néfastes du changement climatique sur ses activités. Il demande que le géant français du pétrole cesse ses investissements dans de nouveaux projets liés aux énergies fossiles.

Par Kamélia.M

Cette affaire, déposée au tribunal de commerce de Tournai, représente le premier litige lié au changement climatique ciblant une multinationale en Belgique. TotalEnergies a choisi de ne pas commenter l'affaire via son porte-parole.

Hugues Falys, éleveur de bovins résidant à Lessines dans la province de Hainaut, cherche à contraindre TotalEnergies à revoir sa stratégie commerciale, notamment en cessant immédiatement ses investissements dans de nouveaux projets liés aux énergies fossiles et en réduisant sa production de pétrole et de gaz de 47% d'ici 2030. Il demande également des réparations financières, qu'il entend reverser à une organisation promouvant une agriculture durable.

Cette affaire s'inscrit dans une tendance croissante de litiges climatiques, avec 2 180 cas enregistrés dans le monde à la fin de



2022, en raison de l'aggravation des effets du réchauffement planétaire. Cependant, cette plainte est remarquable car elle vise une en-

treprise du secteur des énergies fossiles pour des dommages survenus dans un pays où elle n'est pas établie.

Soutenu par trois organisations non gouvernementales, Hugues Falys fait valoir que TotalEnergies, faisant partie des 20 premières entreprises émettrices de CO2 au monde, est en partie responsable des pertes subies dans ses activités en raison des conditions météorologiques extrêmes entre 2016 et 2022. Ces événements, comprenant une tempête violente et des périodes de sécheresse prolongées, ont entraîné une baisse des rendements de ses cultures et pâturages, le forçant à acheter des aliments pour le bétail et finalement à réduire son cheptel. Il soutient que TotalEnergies a violé le principe juridique selon lequel tout responsable de dommages doit les réparer.

"Cette affaire souligne l'importance du devoir des grands pollueurs et de leur responsabilité partout où ils opèrent et causent des préjudices", a déclaré Nikki Reisch, directrice du Centre pour le droit international de l'environnement.

K.M

AUTOMOBILE VOLKSWAGEN ANTICIPE UNE HAUSSE DES COMMANDES EN EUROPE DE L'OUEST

Volkswagen a déclaré mercredi s'attendre à ce que les commandes en Europe de l'Ouest accélèrent dans les mois à venir grâce à ses nouveaux modèles.

Le constructeur automobile allemand inclut dans ses prédictions ses modèles de voitures électriques déjà sur le marché et avec lesquelles Volkswagen a commencé la nouvelle année avec une tendance clairement positive, a déclaré l'entreprise.

Volkswagen a récemment lancé la berline 100% électrique ID.7 sur le marché, et plus de 30 nouveaux modèles ont été annoncés dans l'ensemble du groupe pour l'année en cours.

Le groupe a publié au début du mois des perspectives modérées ainsi qu'un dividende plus élevé, récompensant les actionnaires avant une année qui s'annonce plus difficile pour le marché automobile en raison de la hausse des coûts, d'une concurrence plus rude et de l'inflation.

Le rendement opérationnel des ventes de ses marques "Core" (Volkswagen, Volkswagen Commercial Vehicles, Skoda et Seat/Cupra) a augmenté de 5,3% en 2023 après 3,6%, constituant une première étape importante vers son objectif de 8%.

Volkswagen se focalise actuellement sur la baisse de ses coûts et a dévoilé des plans visant à réduire d'un cinquième ceux relatifs au personnel administratif de sa marque éponyme, par le biais de retraites partielles et anticipées plutôt que par des licenciements.

RE

AÉRONAUTIQUE BOEING RENFORCE SES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ

Le constructeur aéronautique américain Boeing, au cœur de plusieurs enquêtes après une série d'incidents et de problèmes de production, a enjoint à ses employés d'appliquer les "actions immédiates" destinées à renforcer qualité et sécurité de ses opérations.

Stan Deal, responsable de la branche d'aviation commerciale de Boeing, a évoqué mardi dans un message aux employés, l'audit réalisé par l'Agence américaine de l'aviation civile (FAA) après un incident survenu en vol le 5 janvier ainsi que le rapport d'une commission d'experts indépendants, désignés par la FAA, publié fin février et portant sur la période mars 2023-février 2024. "Nous avons utilisé vos commentaires, ainsi que ceux de notre régulateur et de nos clients, pour prendre des actions immédiates pour renforcer notre sécurité et notre qualité", a indiqué M. Deal. "Ces actions figurent au centre du plan complet que nous allons bientôt remettre à la FAA", a-t-il ajouté, en référence au document que Boeing doit remettre au régulateur dans les 90 jours pour remédier à ce qu'elle a qualifié de "problèmes systémiques de contrôle qualité". "La vaste majorité des non-conformités (repérées) pendant l'audit portaient sur le non-respect de nos processus et procédures approuvés", a relevé M. Deal.

Photo fournie par l'Agence américaine de sécurité des transports (NTSB) le 8 janvier 2024, montrant l'emplacement d'une porte qui s'est décrochée sur un Boeing 737 MAX 9

d'Alaska Airlines, à Portland (NTSB/AFP/Archives - Handout)

En conséquence, le constructeur compte s'entretenir avec chaque employé concerné pour une formation supplémentaire, mettre en place des vérifications hebdomadaires de conformité ou encore prévoir un laps de temps à chaque vacation pour vérifier qualité, outils, etc. Ces actions vont s'ajouter aux mesures prises ces dernières semaines, notamment des inspections additionnelles. Le quotidien New York Times, se référant à des documents internes, rapporte mardi que 89 points ont été audités par la FAA et que Boeing a échoué sur 33 d'entre eux, avec 97 problèmes de non-conformité identifiés. Il cite l'exemple d'une carte magnétique d'hôtel utilisée pour vérifier le joint de fermeture de la porte d'un avion et du liquide vaisselle en guise de lubrifiant pour l'installer.

De son côté, la commission a conclu que le dispositif de Boeing en matière de sécurité présentait des lacunes, relevant notamment des procédures "complexes" semant parfois la "confusion" chez les salariés.

Elle a édicté 53 recommandations pour remédier aux 27 constatations insatisfaisantes. "Nos équipes travaillent pour simplifier et rationaliser nos processus", a fait savoir M. Deal, tout en appelant les employés à agir dès à présent. "Suivez précisément chaque étape de nos procédures et processus de fabrication", leur a-t-il enjoint. "Nous pouvons et nous devrions (les) actua-

liser (...) mais, en attendant, nous devons suivre celles qui existent", a-t-il insisté. En outre, "soyez toujours à l'affût d'un risque potentiel de sécurité ou d'un raté concernant la qualité", a poursuivi M. Deal, rappelant le dispositif interne de signalement. Selon lui, des inspections supplémentaires ont été mises en place chez Spirit Aerosystems qui lui fournit notamment des fuselages. Après des problèmes de production signalés tout au long de 2023, le constructeur est sur la sellette depuis qu'un 737 MAX 9 d'Alaska Airlines a perdu une porte-bouchon en vol le 5 janvier. La FAA et l'agence américaine de sécurité des transports (NTSB) ont notamment lancé des investigations et, selon des médias américains, le ministère de la Justice a ouvert une enquête pénale. Le 19 janvier, un 747 cargo d'Atlas Air s'est posé en urgence à Miami (Floride) après un "incendie de moteur" peu après son décollage. Fin février, des pilotes d'United Airlines ont signalé que les pédales de gouvernail de leur 737 MAX sont bloquées, après leur atterrissage à Newark (New Jersey). Le 7 mars, un Boeing 777 a atterri en urgence à Los Angeles (Californie) après avoir perdu un pneu au décollage. Par ailleurs, une enquête a été lancée mardi en Nouvelle-Zélande après qu'un 787 Dreamliner de Latam a soudainement perdu de l'altitude, blessant de nombreux passagers.

RE

ALLEMAGNE SUBVENTIONS DE 4 MILLIARDS D'EUROS POUR LES ENTREPRISES À FORTE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

L'Allemagne a lancé un processus d'appel d'offres pour des subventions visant à soutenir les entreprises à forte consommation d'énergie dans le cadre d'un cycle de financement de 4 milliards d'euros, a déclaré le ministère de l'Économie.

Dans le cadre des ambitions de l'Allemagne d'atteindre la neutralité carbone sur le plan climatique d'ici 2045, Berlin prévoit d'accorder aux entreprises des secteurs de l'acier, du verre, du papier ou encore des produits chimiques des subventions sur 15 ans en échange de la réduction

des émissions de carbone dans la production. La Commission européenne a approuvé ce processus, dans le cadre duquel les entreprises seront sélectionnées par un appel d'offres et seront mises en concurrence pour réduire leurs émissions à moindre coût. Grâce à ces contrats dits de protection du climat, les entreprises seront indemnisées pour les coûts supplémentaires dans les secteurs où les processus de production respectueux du climat ne sont pas compétitifs à l'heure actuelle.

"Aujourd'hui est un bon jour pour

l'Allemagne sur le plan de l'industrie, pour la protection du climat et pour des emplois durables dans notre pays", a déclaré le ministre de l'Économie, Robert Habeck.

Berlin avait initialement prévu de proposer des subventions plus ambitieuses, mais le programme a été mis en péril par l'arrêt de la Cour constitutionnelle l'année dernière, qui a empêché le gouvernement d'utiliser quelque 60 milliards d'euros de dettes pour des projets de protection du climat.

RE

MENACÉE PAR UNE FAMINE PROVOQUÉE PAR LES SIONISTES
ET LEURS COMPLICES

GAZA VIT UNE CRISE HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT, DÉPLORE LE RESPONSABLE DU PAM

Il n'y a nulle part au monde une région comme la bande de Ghaza, où toute une population est menacée par une famine provoquée par l'homme, a déploré le responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) pour les Palestiniens, Matthew Hollingworth.

Par Tinhinane Ait Afrah

Victimes d'une crise humanitaire sans précédent faute d'aide alimentaire suffisante, les Palestiniens de la bande de Ghaza agonisent et meurent de faim, conséquence directe de l'agression et du blocus imposé par l'entité sioniste qui utilise la famine comme "arme de guerre". La cheffe du PAM, Cindy McCain, a affirmé, à ce titre, que le programme est "gravement préoccupé par les conditions humanitaires à Ghaza, en particulier dans le nord, en proie à une catastrophe humanitaire". "Si nous n'augmentons pas de façon exponentielle le volume d'aide entrant dans les zones du nord de Ghaza, la famine est imminente", a-t-elle averti. En effet, l'aide humanitaire, contrôlée par l'occupant sioniste, n'entre qu'au compte-gouttes dans la bande de Ghaza, principalement depuis l'Égypte, alors que les besoins sont immenses. Au moins, 27 personnes sont déjà mortes à Ghaza de malnutrition ou de déshydratation, selon les autorités sanitaires de cette enclave palestinienne. Pour l'ONG Defence for Children International (DCI), le nombre de décès liés à la malnutrition et

la déshydratation à Ghaza, théâtre d'une guerre génocidaire sioniste depuis 159 jours, serait "beaucoup plus élevé" que le nombre officiellement recensé. "On craint que le nombre réel de décès dus à la famine soit beaucoup plus élevé, car de nombreux Palestiniens, en particulier dans le nord de la bande de Ghaza, sont confrontés à la famine et sont presque entièrement coupés de l'aide humanitaire limitée qui entre dans la bande de Ghaza par le point de passage de Rafah", a déclaré DCI. De son côté, le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Ricardo Perez, a déclaré, mardi, qu'il "ne trouv(ait) pas de mots appropriés pour décrire les atrocités auxquelles sont exposés les enfants à Ghaza",



affirmant que "les enfants constituent le groupe le plus touché par la famine et la malnutrition". L'UNICEF a déjà mis en garde contre les conséquences de la crise d'insécurité alimentaire sur les enfants gazaouis, estimant que "Ghaza était devenu un cimetière pour des milliers d'enfants" et que "plus de 80 % des enfants de Ghaza souffrent d'une grave crise alimentaire". Encore une fois, le ministère palestinien de la Santé a alerté sur les ravages de la malnutrition sur une population privée d'accès aux soins, s'inquiétant d'une forte augmentation du nombre de décès si rien n'est fait pour lever le blocage et permettre l'entrée de l'aide humanitaire. "Le monde sera témoin de nombreux décès dus à la famine dans les prochains jours", a-t-il averti dans un communiqué. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a estimé, dans ce contexte, que l'entité sioniste continue à bloquer l'en-

tre de l'aide humanitaire à Ghaza pour l'utiliser comme "carte dans les négociations", qualifiant cette attitude de "défiance de la communauté internationale". Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a dénoncé, quant à lui, l'utilisation de la famine "comme arme de guerre" à Ghaza, lors d'un discours au Conseil de sécurité de l'ONU. "Alors que nous condamnons cela en Ukraine, nous devons utiliser les mêmes mots pour ce qui se passe à Gaza", a-t-il encore souligné. Notons que depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une guerre dévastatrice dans la bande de Ghaza, faisant des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une destruction massive des infrastructures. Hier, mercredi, au 159e jour, des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, principalement des femmes et des enfants, dans de

nouveaux bombardements sionistes contre diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté mercredi l'agence de presse Wafa. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 31.272 martyrs et 73.024 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué hier, mercredi, le ministère palestinien de la Santé, soulignant que 72% des victimes sont des enfants et des femmes. Selon la même source, l'armée de l'occupation sioniste a commis 10 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 88 martyrs et 135 blessés. Le ministère palestinien de la Santé a également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

T.A.A

SELON LE PATRON DE L'UNRWA PLUS D'ENFANTS TUÉS EN QUATRE MOIS À GHAZA QU'EN QUATRE ANS DE CONFLITS À TRAVERS LE MONDE

Plus d'enfants ont été tués dans la bande de Ghaza en quatre mois d'agression sioniste qu'en quatre ans de conflits à travers le monde, a assuré mardi le patron de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa). "Vertigineux. Le nombre d'enfants tombés en martyrs en seulement quatre mois à Ghaza est plus élevé que le nombre d'enfants tués en quatre ans dans l'ensemble des conflits à travers le monde", a écrit Philippe Lazzarini sur X, dénonçant une "guerre contre les enfants". Son message fait référence aux chiffres des Nations Unies selon lesquels 12.193 enfants ont été tués dans des conflits dans le monde entre 2019 et 2022. Il a comparé ces chiffres aux rapports du ministère de la Santé palestinien indiquant que plus de 12.300 enfants sont tombés en martyrs dans le territoire palestinien entre octobre et la fin du mois de février. "Cette guerre est une guerre contre les enfants. C'est une guerre contre leur enfance et leur avenir", a déclaré M. Lazzarini. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi mardi à 31.184 martyrs et 72.889 blessés depuis le 7 octobre dernier.

RI (Aps)

GÉNOCIDE À GHAZA 650 AVOCATS CHILIENS DÉPOSENT PLAINTE DEVANT LA CPI CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE

Plus de 650 avocats chiliens ont déposé mardi une plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste pour ses crimes contre l'humanité, génocide et crimes de guerre contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, ont rapporté des médias sur place. La plainte a été déposée par une délégation d'avocats dirigée par Nelson Haddad, ancien ambassadeur

du Chili en Égypte, en Irak et en Jordanie, et par des membres du Sénat, président de la Commission des droits de l'Homme et des relations internationales, Francesco Shahwan, et l'avocat chercheur Rodolfo Marconi. Haddad a déclaré qu'"il était probable que d'autres avocats de différents pays d'Amérique latine se joindraient pour soutenir la plainte". Le 4 février dernier, un collectif de 100.000 avocats représentant les

barreaux de l'Algérie, la Tunisie, la Palestine, la Jordanie, la Mauritanie et la Libye avaient déposé une plainte devant la CPI contre l'entité sioniste pour ses crimes contre la population de Ghaza. La CPI a reçu, pour rappel, la première plainte contre l'entité sioniste, le 9 novembre 2023. Ladite plainte a été déposée par un collectif d'avocats issus de plusieurs pays, dont l'Algérie.

RI (Aps)

GUERRE AU SOUDAN 230.000 MÈRES ET ENFANTS RISQUENT DE MOURIR DE FAMINE

Près de 230.000 enfants et femmes enceintes ou venant d'accoucher "risquent de mourir de faim" au Soudan, a alerté hier, mercredi, dans un communiqué l'ONG Save the Children. Les combats ont fait des milliers de morts et huit millions de déplacés, selon l'ONU, et plongé le Soudan dans "l'une des pires situations nutritionnelles au monde", indique Arif Noor, directeur local de Save the Children, cité dans le communiqué. Selon l'ONG, "plus de 2,9 millions d'enfants souffrent de malnutrition et 729.000 enfants supplémentaires âgés de moins de cinq ans souffrent de

malnutrition sévère", la forme la plus mortelle de la faim. Début mars, le Programme alimentaire mon-

dial (PAM) tirait déjà la sonnette d'alarme: la guerre "pourrait créer la plus grande crise de la faim au monde" dans un pays qui connaît déjà la plus importante crise de déplacement de population du globe. "Le cycle de la faim ne cesse de s'aggraver sans aucune issue en vue, seulement plus de misère", ajoute-t-il, alors que plus de la moitié des Soudanais, dont 14 millions d'enfants, ont actuellement besoin d'aide humanitaire pour survivre, d'après l'ONU. Les humanitaires, empêchés d'entrer ou de circuler par les autorités et attaqués par les deux camps, répètent qu'ils n'ont reçu que 5,5% de leurs besoins de financement pour faire face à la faim.

RI (Aps)

L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE

(420^e PARTIE)

Par Miguel de Cervantes
(1547-1616)

La nouvelle se répandit aussi des immenses préparatifs de guerre qui se faisaient. Tout cela me donna une si extrême envie de prendre part à la campagne navale qui allait s'ouvrir, que, bien que j'eusse l'espoir et l'assurance d'être promu au grade de capitaine à la première occasion, j'aimai mieux tout abandonner et m'en aller en Italie ; ce que je fis en effet. Ma bonne étoile permit que j'y arrivasse au moment où le seigneur don Juan d'Autriche, ayant débarqué à Gênes, se rendait à Naples pour s'y réunir à la flotte de Venise, jonction qui eut lieu plus tard à Messine. Que dirai-je enfin ? Devenu capitaine d'infanterie, honorable emploi que me valut mon bonheur plutôt que mes mérites, je me trouvai à cette grande et mémorable journée de Lépante[210]. Mais en ce jour, si heureux pour la chrétienté, puisque toutes les nations du monde furent désabusées de l'erreur qui leur faisait croire les Turcs invin-

cibles sur mer ; en ce jour où fut brisé l'orgueil ottoman, parmi tant d'heureux qu'il fit (car les chrétiens qui y périrent eurent plus de bonheur encore que ceux qui restèrent vivants et vainqueurs), moi seul je fus malheureux. Au lieu de recevoir, comme au siècle de Rome, une couronne navale, je me vis, dans la nuit qui suivit cette fameuse journée, avec des fers aux pieds et des menottes aux mains. Voici comment m'arriva cette cruelle disgrâce ; Uchali[211], roi d'Alger, heureux et hardi corsaire, ayant attaqué et pris à l'abordage la galère capitane de Malte, où trois chevaliers restèrent seuls vivants, et tous trois grièvement blessés[212], la capitane de Jean-André Doria vint à son secours. Je montais cette galère avec ma compagnie, et, faisant ce que je devais en semblable occasion, je sautai sur le pont de la galère ennemie ; mais elle s'éloigna brusquement de celle qui l'attaquait, et mes soldats ne purent me suivre. Je restai seul, au milieu des ennemis, dans l'impuissance de résister longtemps à leur nombre.

D.C (à suivre...)



LES MILLE ET UNE NUITS (84^e PARTIE)

Par Antoine Galland
(1646-1715)

En effet, le sultan, en s'entretenant sur ce sujet avec le jeune prince, après lui avoir déclaré qu'il était et pourquoi il était entré dans ce château, imagina un moyen de le venger, qu'il lui communiqua. Ils convinrent des mesures qu'il y avait à prendre pour faire réussir ce projet, dont l'exécution fut remise au jour suivant. Cependant, la nuit étant fort avancée, le sultan prit quelque repos. Pour le jeune prince, il la passa à son ordinaire dans une insomnie continuelle (il ne pouvait dormir depuis qu'il était enchanté), mais avec quelque espérance néanmoins d'être bientôt délivré de ses souffrances.

Le lendemain, le sultan se leva dès qu'il fut jour ; et pour commencer à exécuter son dessein, il cacha dans un endroit son habillement de dessus, qui l'aurait embarrassé, et s'en alla au Palais des larmes. Il le trouva éclairé d'une infinité de flam-



beaux de cire blanche, et il sentit une odeur délicieuse qui sortait de plusieurs cassolettes de fin or, d'un ouvrage admirable, toutes rangées dans un fort bel ordre. D'abord qu'il aperçut le lit où le noir était couché, tira son sabre et ôta, sans résistance, la vie à ce misérable, dont il traîna le corps dans la cour du château, et le jeta dans un puits. Après cette expédition, il alla se coucher dans le lit du noir, mit son sabre près de lui sous la couverture, et y demeura pour achever ce qu'il avait projeté.

La magicienne arriva bientôt. Son premier soin fut d'aller dans la chambre où était le roi des Iles Noires, son mari. Fille le dépouilla et commença par lui donner sur les épaules les cent coups de nerf de bœuf, avec une barbarie qui n'a point d'exemple. Le pauvre prince avait beau emplir le palais de ses cris et la conjurer de la manière du monde la plus touchante d'avoir pitié de lui, la cruelle ne cessa de le frapper qu'après lui avoir donné les cent coups.

A.G (à suivre...)

LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (309^e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

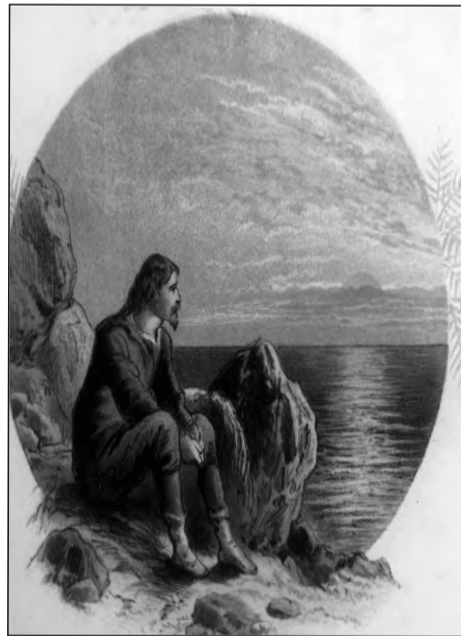
Ils parurent tous fort repentants et implorèrent la vie. Il leur répondit là-dessus qu'ils n'étaient pas ses prisonniers, mais ceux du gouverneur de l'île ; qu'ils avaient cru le jeter sur le rivage d'une île stérile et déserte, mais qu'il avait plu à Dieu de les diriger vers une île habitée, dont le gouverneur était Anglais, et pouvait les y faire pendre tous, si tel était son plaisir ; mais que, comme il leur avait donné quartier, il supposait qu'il les enverrait en Angleterre pour y être traités comme la justice le requerrait, hormis Atkins, à qui le gouverneur lui avait enjoint de dire de se préparer à la mort, car il serait pendu le lendemain matin.

Quoique tout ceci ne fût qu'une fiction de sa part, elle produisit cependant tout l'effet désiré. Atkins se jeta à genoux et supplia le capitaine d'intercéder pour lui auprès du gouverneur, et tous les autres le conjurèrent au nom de Dieu, afin de n'être point envoyés en Angleterre.

Il me vint alors à l'esprit que le moment de notre délivrance était venu, et que ce serait une chose très facile que d'amener ces gens à s'employer de tout cœur à recouvrer le vaisseau. Je m'éloignai donc dans l'ombre pour qu'ils ne pussent voir quelle sorte de gouverneur ils avaient, et j'appelai à moi le capitaine. Quand j'appelai, comme si j'étais à une bonne distance, un de mes hommes reçut l'ordre de parler à son tour, et il dit au capitaine : - « Capitaine, le commandant vous appelle. » - Le capitaine répondit aussitôt : - « Dites à son Excellence que je viens à l'instant. » - Ceci les trompa encore parfaitement, et ils crurent tous que le gouverneur était près de là avec ses cinquante hommes.

Quand le capitaine vint à moi, je lui communiquai mon projet pour la prise du vaisseau. Il le trouva parfait, et résolut de le mettre à exécution le lendemain.

D.D (à suivre...)



UN RETOUR DÉLICIEUSEMENT MOUVEMENTÉ

(13^e PARTIE)

Résumé : Avant de laisser partir Smaïl, Hayet essaie de lui expliquer les raisons de son comportement.

Par Kamel Aziouali

Soudain Hayet se remet à pleurer. Smaïl, pardonne moi...pardonne-moi de t'avoir dit de rester encore. Va rejoindre ta famille. Mais ne m'oublie pas... Ma maison te sera toujours ouverte. Si tu ne cherches pas après moi je ne chercherai pas après toi.

Les propos de la jeune femme avaient tellement ému Smaïl qu'il la prit de nouveau dans ses bras.

Il ne s'en libéra qu'aux environs de midi.

Quand il arriva chez lui, il fut reçu dans la joie par ses enfants. Sa femme par contre le regarda de la tête aux pieds.

- Hum... Tu as l'air bizarre, Smaïl...

- Ah bon ? Tu trouves ?

- Oui. Explique-moi comment tu as fait pour être si propre ?

- Pardon ?

- Tu es très propre. Je veux dire que tu ressembles à quelqu'un qui a pris une douche il y a une heure environ.

Smaïl fournit un effort hors du commun pour ne pas s'affoler. Avant de rentrer il s'est arrêté dans une douche publique pour enlever l'odeur du parfum de Hayat. Il pouvait s'estimer heureux que celle-ci ne se soit pas imbibé le corps avec un de ces parfums dont les effluves demeurent tenaces pendant des jours et des jours.

- Oui, j'ai pris une douche ce matin, à l'hôtel...

- Et tu as fait le trajet Oran-Alger par route sans que les traces de ce voyage ne soient



visibles sur ton corps. Il n'y a même pas la moindre trace de transpiration... C'est fou ce que les voyages te réussissent, Smaïl !

- Tu es extraordinaire ! Tu as le chic de créer de ces sujets de discussion.

- Mais ce n'est pas moi qui ai créé ce sujet ; il s'est imposé de lui-même. Il est quand même extraordinaire que tu aies parcouru plus de 400 kilomètres sans que tu n'ais transpiré.

Smaïl aurait pu inventer n'importe quoi pour expliquer pourquoi il donnait l'air d'avoir pris une douche très récemment, mais il s'en abstint. S'il se justifiait trop cela voudrait dire qu'il avait quelque chose à cacher.

K.A (à suivre...)

SURPRISES DE LA VIE

FAIRE LE BIEN ET L'OUBLIER

(12^e PARTIE)

Résumé : Yamina et sa mère apprennent que la sœur du jeune homme qui se propose de les aider financièrement travaille dans la clinique où était prévue l'intervention chirurgicale.

Par Tania Hamadi

Le jeune homme se lève :

- Bon, il faut que je m'en aille...Je reviendrai demain après-midi après la Grande Prière...Je vous ramènerai l'argent et ...puis, si ma sœur ne travaille pas, elle viendra avec moi, ainsi, elle vous parlera un peu de cette clinique et de l'intervention que vous devez y subir...De toutes les manières, elle veillera sur vous et demandera à ses collègues de prendre bien soin de vous...

- Yaatik essaha ya wldi ! que Dieu exauce tous tes désirs...

- Et je vous ramènerai cette fameuse bouteille ainsi que la serviette dans laquelle elle était enveloppée.

- Ah ! oui, cela nous fera énormément plaisir.

Au moment où le jeune homme va franchir le seuil de la porte métallique de la villa, la mère de Yamina l'interpelle :

- Ah ! Mon fils...une dernière chose.

- Oui ?

- Comment te prénomes-tu ?

- Abderrezak...

- Oh ! Ce n'est pas vrai ! s'écria Yamina ... C'est le même prénom que mon père...

- Oui...C'est pour cela que je me suis dit que notre rencontre n'est pas due au hasard mais à un miracle dont nous a gratifiées le destin.

Après le départ du jeune homme, la mère lève les bras au ciel pour exprimer sa gratitude envers le Créateur Qui a permis ce miracle sans omettre de remercier son défunt mari pour avoir été « l'élément déclencheur » de ce miracle.



Le lendemain, aux environs de 16h, on sonne à la porte. La mère de Yamina sursaute. Elle n'était pas certaine que le jeune homme reviendrait. Elle était en revanche certaine qu'il changerait d'avis. Il lui suffit de réfléchir un peu pour se dire qu'il faut être tombé sur la tête pour donner 50 millions de centimes à des gens qu'il ne connaissait même pas quelques minutes plus tôt, pense-t-elle. Et alors, il n'allait tout de même pas leur donner 50 millions de centimes en contrepartie d'un litre d'eau remontant à une vingtaine d'années ! C'est de la

folie !

Mais en ouvrant la porte métallique, Dahbia réalise que ses soupçons sont infondés. C'est bien le jeune homme de la veille qui a sonné. Et il n'est pas seul : il a ramené avec lui sa sœur...

- Ah ! Abderrezak ! Vous êtes revenu ! Et avec votre sœur comme vous nous l'avez dit...
- Je fais partie de ceux dont le principal capital réside dans la parole donnée.

T.H (à suivre...)

MONOXYDE DE CARBONE

IL CONTINUE DE TUER MALGRÉ LES MISES EN GARDE

Situation alarmante suite à l'épisode cauchemardesque des morts dues à l'inhalation du gaz toxique, le monoxyde de carbone. Les asphyxies ne surviennent pas seulement en hiver, mais également en été, les intoxications causées par des chauffe-bains, des cuisinières ou des réchauds défectueux sont à craindre.

Par Malika Azeb

En effet, le CO2 est une menace invisible et inodore qui peut être mortelle en cas de non-assistance. Le manque d'entretien des appareils fonctionnant au combustible, tels que le gaz, le bois, le charbon, l'essence ou le mazout, sont les principaux diffuseurs du monoxyde de carbone, ayant la capacité de remplacer l'oxygène dans le sang, causant ainsi des suffocations parfois mortelles. Selon la protection civile, de janvier 2023 à décembre 2023, l'Algérie a enregistré 156 morts et 3058 cas d'intoxications secourus par les pompiers. Les causes des fuites de CO2 sont généralement les erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation pour se prémunir du froid, notamment dans les régions connues pour le froid glacial en hiver, un mauvais montage des appareils, un défaut d'entretien et l'utilisation de certains appareils non destinés au chauffage, comme les réchauds.

Cette année, il a été enregistré 47 décès à l'échelle nationale et 835 personnes incommodées, d'après le capitaine de la protection



civile, Youcef Mourad. En janvier, il y a eu 33 décès et 458 personnes intoxiquées ; en février, 7 morts et 284 incommodées ; pour ce mois de mars, 7 décès et 93 incommo-

dées, avec la wilaya de Msila en tête du décompte macabre avec 9 décès. La protection civile organise des campagnes de sensibilisation contre les dangers du monoxyde de

carbone, via les médias comme les spots publicitaires diffusés à la télévision et aussi dans des espaces publics, ainsi que dans les établissements scolaires. L'objectif de ces campagnes est d'arriver à responsabiliser les gens quant à l'entretien obligatoire des différents appareils, à la ventilation des appartements même par grand froid, et à l'installation des détecteurs de gaz si possible. Ces campagnes de sensibilisation commencent à la fin de chaque année et durent jusqu'à la fin de la saison hivernale de l'année suivante, vers le mois d'avril. À la même période de l'année 2023, selon Youcef Mourad, la protection civile a enregistré 670 interventions, 987 incommodés et 55 décès en janvier. Pour le mois de février 2023, il y a eu 372 interventions, 528 intoxiqués et 29 morts ; pour le mois de mars, 192 interventions, 264 incommodés et 8 décès. D'après les chiffres concernant le nombre de décès de cette année et de l'année précédente, on remarque une légère baisse, probablement due à l'intervention rapide des agents de la protection civile et à la prise de conscience des citoyens quant aux dangers du monoxyde de carbone.

M.A

SURVIVRE À TOUT PRIX

LES KURDES SAUVENT LEUR CULTURE EN LA NUMÉRISANT

Afin de sauvegarder et de préserver leur patrimoine culturel, les Kurdes se lancent dans une course contre la montre pour tenter de sauvegarder différents manuscrits en les numérisant. Les Kurdes sont un peuple du nord de l'Irak, habitant le Kurdistan, dont la capitale est Erbil, qui a adopté le statut de région autonome le 15 octobre 2005.

Le Centre Kurde pour l'Art et la Culture (KCAC) s'est donné pour mission de numériser le maximum de vieux ouvrages afin de préserver leur contenu, étant donné leur état de dégradation. Rebin Pishtivan, accompagné de deux de ses collègues, parcourt le pays à bord de leur camionnette, à la recherche de livres anciens et de textes, qu'ils soient politiques, religieux, historiques ou autres, dans différentes bibliothèques.

À environ 150 kilomètres d'Erbil, l'équipe fouille une bibliothèque publique de Dohuk et sélectionne plus de 35 ouvrages presque en lambeaux, certains en arabe, d'autres en kurde. Un membre du KCAC enregistre la référence d'un livre avant d'en réaliser une copie numérique. Pishtivan tient un vieux livre intitulé

"Xanzad", du nom d'une princesse kurde, qui raconte les vieilles histoires kurdes. De retour dans leur camionnette équipée de deux scanners reliés à un écran, l'équipe entame le processus de numérisation, qui leur prend parfois des heures, avant de rendre les livres à la bibliothèque. Tout au long de l'histoire kurde, de nombreux documents ont été perdus ou détruits, et ceux qui subsistent sont dispersés dans des bibliothèques privées ou publiques, des universités ou des collections privées. Faute d'archives en ligne, une ONG (KCAC), fondée par le neveu du président de la région, Nachirvan Barzani, a mis en place le processus de numérisation de tous les anciens ouvrages afin de les rendre accessibles au monde entier. L'équipe espère mettre en ligne sur le nouveau site internet du KCAC les livres et les documents en accès libre à partir du mois d'avril prochain. Plus de 950 manuscrits ont déjà été numérisés, notamment ceux datant des années 1800 et appartenant à la principauté Kurde de Baban, dans l'actuelle Souleimania. Selon le directeur du KCAC, Mohamed Fateh, le but de cet organisme est de fournir des sources pri-

maires aux chercheurs et aux lecteurs kurdes. « Cette archive sera la propriété de tous les Kurdes pour les aider à avancer dans notre compréhension de nous-mêmes », explique Mohamed Fateh.

Dans la bibliothèque de Dohuk, gérée par Massoud Khaled, des tas de vieux manuscrits et de documents remplissent les étagères. Pour certains, leurs auteurs ou propriétaires sont décédés et les maisons d'édition ne les réimpriment pas, explique le gérant. La numérisation de ces livres permettra d'ouvrir une bibliothèque électronique, ajoute Massoud Khaled. Hana Hirani, l'imam d'une mosquée de la localité de Hiran, a dévoilé à l'équipe du KCAC des manuscrits vieux d'une école religieuse du XVIIIe siècle, mais nombre d'entre eux ont été détruits lors d'une guerre entre l'Irak et les Kurdes en 1961. Selon l'imam, il ne reste maintenant que 20 manuscrits, parmi lesquels des recueils de poésie de plusieurs siècles. L'imam attend le lancement en avril du site internet du KCAC pour sortir les manuscrits et les rendre accessibles à tous.

M.A

SANTÉ DES HADJIS

INSOLATIONS ET TROUBLES RESPIRATOIRES, PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ DES PÈLERINS

Les insulations et les troubles et maladies du système respiratoire constituent les principaux problèmes de santé affectant les pèlerins algériens lors de l'accomplissement des rituels du Hadj a indiqué mercredi, le président de la commission médicale d'examen des futurs pèlerins du secteur sanitaire de Boufarik (Blida), Dr. Mohamed Yousfi.

"Les insulations et les troubles respiratoires touchent particulièrement les personnes âgées parmi les pèlerins, et sont notamment dus aux températures élevées avoisinant les 50 degrés et le manque de précautions de certains pèlerins lors de l'accomplissement des rituels", a expliqué le Dr. Yousfi en marge du lancement, à la polyclinique de Soumaâ, des consulta-

tions médicales au profit des futurs pèlerins concernés par le Hadj 2024.

L'utilisation excessive des climatiseurs et l'exposition à l'air froid dans les chambres, sont les autres causes des insulations et les troubles respiratoires chez des pèlerins, a-t-il ajouté.

Se basant sur son expérience antérieure dans le domaine, le praticien a, également, abordé d'autres problèmes de santé affectant les pèlerins algériens, dont les infections cutanées et les troubles du système digestif.

La commission médicale qu'il préside, donne des conseils et des orientations, afin de s'en prémunir, aux futurs pèlerins, notamment ceux souffrant de maladies chroniques, à l'occasion de ces exa-

mens médicaux, durant lesquels ils reçoivent également différents vaccins, tout en veillant à répondre à toutes leurs interrogations dans le domaine", a précisé Dr. Yousfi.

Le même responsable a informé que toutes les mesures nécessaires à une prise en charge médicale optimale des futurs pèlerins qui vont rejoindre à partir du 20 mai prochain les Lieux saints de l'islam ont été prises.

Il s'agit, entre autres, de la mobilisation de quantités suffisantes de vaccins contre certaines maladies dont la grippe saisonnière et le tétanos et des staffs médicaux.

A noter que les consultations médicales au profit des futurs pèlerins en vue de l'obtention du certificat de qualification sanitaire nécessaire pour l'accomplissement

de ce devoir religieux, ont été lancées le début de semaine en cours à travers les secteurs sanitaires de Larbaâ, Mouzaia, Ouled Yaich et Boufarik.

Le premier vol de départ des pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam aura lieu le 20 mai prochain à partir de l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène à destination de Médine, selon l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO).

Un total de 146 vols sont prévus pour le transport des pèlerins vers les Lieux saints à partir de 12 aéroports, dont 88 seront assurés par Air Algérie, 43 par la compagnie saoudienne "Saudi Arabian Airlines" et 15 par la compagnie "FlyNas", a précisé l'ONPO dans un communiqué.

APS

RAMADHAN À IN-SALAH

RESSUSCITER LES PRATIQUES DES AÎEULS ET REVISITER LE REGISTRE DE LA GASTRONOMIE TRADITIONNELLE

L'avènement du mois de ramadhan constitue l'occasion idoine pour renouer avec les traditions et coutumes plusieurs fois séculaires de la région du Tidikelt (In-Salah), où les ménages œuvrent à rendre à sa juste valeur la sacralité de ce mois, à travers des réunions conviviales regroupant les proches et des actions de solidarité et d'entraide.

Cet événement religieux est mis à profit par les ménages pour revivifier des rituels et pratiques sociales séculaires jalousement préservés par les femmes, dépositaires du legs, dont la préparation des plats ramadhaneques populaires, à l'image du "Zimbo", potage, préparé à base de semoule et de la viande séchée, du "Keddid", qui occupe une bonne place dans le registre de la gastronomie de la région du Tidikelt.

Le mois sacré est une occasion, également, pour le raffermissement des liens de parenté et des relations familiales, l'échange d'"iftar", notamment l'invitation à la table d'"iftar" des enfants, des deux sexes, à leur première année de jeûne, vêtus de leurs plus beaux accoutrements, en signe d'encouragement pour supporter et s'habituer au jeûne.

Approchée par l'APS, Hadja Dahriya, présidente de l'Association culturelle de conservation du patrimoine, a indiqué que les membres de son association s'emploient, en compagnie des jeunes, "à préserver la mission grandiose des aïeules en exhortant les jeunes à s'attacher aux pratiques et coutumes héritées afin de les sauvegarder".

Ce mois sacré, marqué par la solidarité, est connu également dans la région par l'organisation d'intenses actions caritatives et bénévoles en direction des familles nécessiteuses, reflétant ainsi des images de solidarité et de cohésion sociale.

Ces actions sont organisées par des associations et des bénévoles habitués à reconduire de pra-



reilles œuvres en direction des familles nécessiteuses et des passagers, en leur offrant des plats à l'heure du "ftour", dont essentiellement la "H'rira" et "Hessa".

En parallèle à ces actions de solidarité du mouvement associatif et des bénévoles, il y a lieu de noter la distribution par la commune d'In-Salah d'un lot de 1.786 colis de denrées alimentaires au profit des catégories sociales défavorisées, selon les informations fournies par le chef de service de

l'action sociale de la commune, Ahmed Saguni.

Une quantité de 1.000 colis de denrées alimentaires de première nécessité a été remise aux familles défavorisées des communes de la wilaya, en sus du lancement prochain, en coordination avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité, d'une caravane de solidarité avec les populations nomades, a fait savoir, de son côté, le président du Croissant rouge algérien d'In-Salah, Mohamed Aghli.

D'intenses préparatifs ont été entrepris, en prévision du mois sacré, pour permettre aux citoyens de jeûner dans des conditions décentes en mettant à leur disposition tous les produits alimentaires nécessaires, en plus de la dotation de la laiterie d'In-Salah en quantité suffisante de lait en poudre pour augmenter sa capacité de production de 9.000 litres/jour à 15.000, afin de couvrir les besoins de la population de la wilaya.

MUSIQUE

LE 13^e FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI EN MARS À ALGER

La 13^e édition du festival culturel national de la chanson chaâbi aura lieu du 28 au 31 mars courant au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Alger), a-t-on appris mardi auprès du commissaire du Festival, Abdelkader Bendaamache.

Organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, cette édition du festival verra la participation de "17 candidats sélectionnés des différentes wilayas du pays dont plusieurs voix féminines", a précisé M. Bendaamache dans une déclaration à l'APS.

D'après le commissaire, "un riche programme" sera animé durant les soirées du Ramadhan par des artistes connus dans ce style, outre un hommage qui sera rendu aux grands artistes Kamel Bouredib et Abderrahmane El-Kobbi "pour leur précieuse contribution à la préserva-

tion de la chanson chaâbi et de son patrimoine authentique". L'objectif de ce festival est de "découvrir de nouveaux jeunes talents dans ce genre musical inspiré du Melhoun et faire éclore une nouvelle génération d'artistes en vue de promouvoir ce genre musical", a-t-il ajouté.

Dédié aux jeunes, le festival se veut "une école de formation artistique", a expliqué M. Bendaamache, rappelant l'organisation, dans le cadre de cette édition, d'ateliers de formation à Dar Abdeltif encadrés par des enseignants spécialisés dans la musique chaâbi, portant sur les textes et l'histoire de la chanson chaâbi.

Le jury de cette édition sera présidé par l'artiste Mustapha Bouafia. Quatre prix seront décernés, d'une valeur de 300.000 DA pour le premier prix, 150.000 DA pour le deuxième,

100.000 DA pour le troisième et 50.000 DA pour le quatrième, ainsi que des instruments (Mandole) en guise de cadeaux.

Le festival verra également des interventions sur le patrimoine du Malhoun algérien et ses chantres, ainsi que sur l'histoire de la chanson chaâbi, outre la publication d'un recueil des poèmes interprétés par les candidats.

En outre, un concert sera animé le 26 mars par les lauréats des quatre premières éditions du festival, une initiative visant à encourager ces artistes. Le festival culturel national de la chanson chaâbi, dont la 1^{ère} édition a été organisée en 2006, vise à préserver ce patrimoine musical en formant de jeunes talents capables de le perpétuer.

APS

TOUGGOURT

COMMÉMORATION DU 62^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS POPULAIRES DE TAÏBET

-La wilaya de Tougourt a commémoré mercredi le 62^{ème} anniversaire des manifestations populaires qu'a vécues la commune de Taïbet, le 13 mars 1962, par l'organisation des activités

commémoratives, inaugurations des installations publiques et de renouvellement du serment aux Chouhada de la glorieuse guerre de libération nationale.

Outre le recueillement des autorités locales, des membres de la famille révolutionnaire et notables et acteurs de la société civile à la mémoire de nos glorieux Chouhada au

carré des martyrs de la commune d'El-Menaguar, cet événement a été marqué par la mise en service de la station de pompage dans la localité d'Oum-Zebed, commune d'El-Menaguar. Le lancement du réseau de la fibre optique au quartier El-Khobna, et la "cité 13 Mars" dans la commune de Taïbet et l'inauguration d'une salle omnisports dans la localité de Delilie, font partie du programme commémoratif qui prévoit également l'organisation d'une exposition de livres, de photographies, des produits d'artisanat, l'animation de commu-

nications sur ces soulèvements populaires, ainsi que l'organisation des concours culturels, et l'organisation d'une réception en l'honneur des membres de la famille révolutionnaire. Les manifestations du 13 mars 1962 enclenchées en cette date dans la commune d'El-Menaguar est l'une des épopées menées dans le Sud du pays pour mettre en échec les desseins de la France coloniale visant la séparation du Sahara du reste du pays.

Les populations locales ont manifesté en cette date, à partir

d'El-Menaguar clamant des slogans d'attachement à l'unité indivisible de l'unité territoriale, l'indépendance de l'Algérie et le rejet de toute tentative de séparation du Sahara du reste du pays, avant de faire face à une force coloniale armée pour venir à bout de cette résistance populaire qui s'est soldée par 11 Chouhada et des dizaines de blessés, selon Laïd Saddouki, chercheur en histoire et président de l'association du 13 mars 1962 à Taïbet

APS

LA DOT

(2^e PARTIE ET FIN)

« Il y a deux ans déjà. Évidemment sans aucun tam-tam. Les bruits, j'en ai assez, vous dis-je. Avec l'âge, on change souvent d'habitude. »

Par Bernard B. Dadié

— Tu nous as certainement gardé notre part de boissons de mariage ?

— Oui, oui, des amis comme vous, on ne les oublie jamais... avec eux, on s'entend toujours.

— Ah ! le brave Kacou Ananzè ! Et dire que d'aucuns te trouvent difficile !

— Ce sont les pauvres diables, les jaloux, les envieux.

— Les médisants !

— Les calomniateurs... Avec des gens aussi braves que vous autres...

Ah ! tenez, j'allais oublier. J'ai là, dans mes bagages, des arachides que je voudrais bien griller. Voulez-vous vous en charger ?

— Combien de grains ?...

— Aucune importance... Vous savez, je ne regarde pas à cela, moi ; ce n'est pas de mes habitudes. Ce qui compte pour moi, c'est que les arachides soient grillées.

— Il y en a trente, dit le plus vieux des forgerons.

— Trente ou trente et une, aucune importance, vous dis-je.

Rassurés, les forgerons, dans la cendre chaude firent griller les arachides, pendant que je somnolais. Me réveillant, le plus jeune des forgerons, devant moi, dans une feuille posa mes arachides.

Mine de rien, je les comptais, et furieux, leur dis :

— Il me manque un grain d'arachide.

— Aucune importance, répondirent les forgerons, éclatant de rire, heureux de me retourner la balle. Mais avec moi, les balles ne se retournent pas de cette façon.

— Pardon, cela a une importance énorme. Entre trente et trente et un, il y a « un », et ce « un » compte.

— Mais tu étais là, lorsqu'on grillait les arachides.

— Je dormais, puisque vous venez de me réveiller. Il me faut mes arachides.

La discussion dura ; le ton monta de part et d'autre.

Me baissant alors, je pris un gigot de viande et une poignée de cigales. Les forgerons me poursuivant, criaient :

— Araignée, reviens ! Araignée, reviens !

— Mais moi, je partais en chantant : Tu as mangé mon arachide.

L'arachide vient de celle qui l'a plan-



tée.

Celle qui l'a plantée a mangé mon poulet.

Le poulet vient de celle qui l'a élevé.

Celle qui l'a élevé a mangé mon crabe.

Le crabe vient de l'océan.

L'océan appartient à dieu qui se veut un gendre.

Et c'est dieu qui m'a mis au monde.

Je m'en vais. Je m'en vais.

Et je partis, pressé de devenir le gendre de dieu. Ainsi, je rencontrai un grimpeur de palmier, un pêcheur, un cultivateur, un singe noir, un singe rouge, un lion, un perroquet, un chasseur, des arbres fruitiers, des génies, des fantômes. À chacun d'eux, le mot amical, et à tous, hommes, plantes, insectes, je réussis à arracher ce que je voulais. De cette façon, avant les trente jours, j'étais en possession d'un spécimen de tout ce qui se mange sur la terre.

Fier de mon exploit, me voilà suivi par un monde de porteurs, sur la route qui menait à dieu. Dieu me regardait venir. Il croyait me faire peur en me fixant dans les yeux. Je vins, je m'assis,

donnai des nouvelles. Il me fit servir à boire. Je bus, en le regardant du coin de l'œil, fier de mes prouesses. N'avais-je pas réussi à réunir un spécimen de tout ce qui se mange sur terre ? Et cela ne devait pas plaire à dieu qui ne voulait pas donner sa fille aînée en mariage à Kacou Ananzè. Les jambes croisées, adossé à mon fauteuil, fumant tranquillement la pipe, je savourais ma victoire. Puis comme sortant d'un rêve, je dis :

— Maître, je suis venu avec tout ce que tu demandais.

Pour toute réponse, il donna des ordres pour que je fusse bien logé, bien entretenu. Ainsi durant trois jours, je bien l'être le plus heureux du monde. Je commençais tout de même à m'impatienter, lorsque le quatrième jour, de très bon matin, le maître me faisant appeler, dit :

— Kacou Ananzè, il t'a suffi d'aller prendre un crabe au bord de l'océan pour réunir tous les produits que tu m'as amenés. Tu es d'une intelligence ! Je t'en félicite. Quant à ma fille, je ne puis t'accorder sa main.

— Et pourquoi ? m'écriai-je.

— Tu ne l'aurais pas acquise honnêtement.

— T'ai-je, oui ou non, apporté les spécimens de tout ce qui se mange sur la terre ?

— Tu as volé le poulet d'une vieille femme, l'arachide d'une jeune fille, les cigales et les gigots de trois pauvres forgerons... Ainsi tout au long de tes exploits, il y a des larmes.

J'en avais le cœur gros. M'être donné tant de peine pour m'entendre tenir des propos pareils !

— Manque-t-il quelque chose, pour que tu me refuses la main de ta fille ?

— Cherche toi-même ce qui manque.

Je regardai, cherchai dans le tas ce qui manquait...

— Nous ne sommes pas en temps de famine...

— Mais se mange-t-il, oui ou non ?

Et c'est ainsi que je ne pus avoir la main de la fille aînée qui m'était destinée, parce que j'avais oublié le bôdoah de mouches.

BBD (Fin)

ARAIGNÉE ET SON FILS

(1^{re} PARTIE)

C'était un monstre de fils qu'il avait, Kacou Ananzè. Tard à se coucher. Tard à se lever. Et ne sachant absolument rien faire de ses dix doigts. Sa seule préoccupation était le jeu après lequel il venait s'affaler sur le sol et ronflait, ronflait. Aucune réprimande sur lui n'avait d'effet.

Il vous riait au nez, et goguenard, s'en allait, les pieds tors, les bras arqués et la tête penchée de travers. Il s'en allait comme un homme ivre.

Le soir, auprès du feu, il fallait le voir assis, les genoux à hauteur du cou ! Il embrassait la flamme de ses bras grêles. Et en le regardant, Kacou Ananzè se demandait : « Ça, un fils à moi ? Kacou Ananzè connu dans l'univers comme le maître de la ruse, l'être le plus intelligent, avoir un tel enfant ? »

Un jour, revenu de ses longues promenades, il ronflait encore, affalé sur le sol. À le regarder, Ananzè vit rouge. Et le prenant brutalement par les épaules, il lui dit :

— Va dans ta famille. Je ne suis pas ton père.

— Dans quelle famille ? Et qui donc est mon père ?

— Ne discute pas. Je veux que tu ailles dans ta famille.

— Dans quelle famille, papa ?

— Insolent ! Tu oses parler encore, quand je t'ordonne de partir ?

Il voulut se recoucher, le galopin. Alors Kacou Ananzè le prit, comme cela, des deux mains, et après l'avoir fait tourner, tourner plusieurs fois au-dessus de sa tête, il le jette là-bas, en lui criant : « Va dans ta



famille, tu n'es pas mon fils. Toi, tu ne seras jamais un Kacou Ananzè.

Et oui, Ananzè avait fait cela. Mais en quelle circonstance ?

C'est ce que je vais vous dire.

À cette époque-là, il y avait famine. Plus rien en brousse, plus rien dans les villes. Partout la même détresse. Plus une goutte d'eau dans les sources et les fleuves ; et

si loin qu'on aille, un ciel balayé de nuages couvrant la terre d'une calotte incandescente. Les océans fumaient, tant le soleil était ardent. Dans la brousse, les villages, sur les rives, le

— 94 —

sable brûlait ; l'on voyait des flammes s'élever, monter, se tortiller, ramper, ensuite comme accablées elles-mêmes de chaleur.

Survivre était devenu la préoccupation de tous les êtres. C'était donc un terrible problème que de nourrir une famille, par des temps pareils.

Et Araïgnon laissait à son père la charge d'entretenir toute la famille.

Chaque fois que Kacou Ananzè lui disait : « Viens qu'on aille chercher de quoi nourrir la famille », il répondait, nasillard : « Quelle famille ? »

Et il fallait le voir dire cela, d'un air ! Mais lorsque Kacou Ananzè, par mille ruses, avait réussi à apporter quelque chose, ce fainéant de fils, le premier, s'approchant, tendait la main en murmurant : « Ma part ! »

Sa part ! Vous l'entendez ? Sa part ! Ah ! Mais il fallait être patient.

Ananzè lui donnait donc « sa part » qu'il mangeait glouglou.

Après, affalé sur le sol, il ronflait.

Kacou Ananzè le regardait, et ensuite, se demandait : « Un fils à moi, cet être sans volonté, sans malice, sans intelligence aucune ? » Et voilà pourquoi exaspéré, il dit ce jour-là à son fils :

— Va dans ta famille, je ne suis pas ton père !

BBD (à suivre...)

JEUX AFRICAINS ACCRA 2023 (NATATION) CINQ MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE DONT TROIS EN OR

La sélection algérienne de natation a remporté mardi cinq médailles (3 or et 2 argent) lors de la quatrième journée de la 13ème édition des Jeux Africains-2023 à Accra, au Ghana (8-23 mars 2024).

Les médailles d'or sont revenues au nageur Djouad Syoud au 400 m quatre nages et au 50 mètres brasse, ainsi qu'au nageur Ardjoun Abdallah au 100 m dos.

Les deux médailles d'argent sont décrochées par Rania Nefsi au 400 m quatre nages féminin et au relais 100 m nage libre x 4 féminin.

A l'issue de la cinquième journée de la compétition, l'Algérie occupe la troisième place avec un total de 65 médailles (18 or, 23 argent et 24 en bronze), derrière le Nigeria qui a pris la deuxième place avec 48 médailles (22 or, 10 argent et 16 en bronze), tandis que l'Egypte mène les épreuves avec 90 médailles (50 or, 20 argent et 20 en bronze). L'Algérie prend part à la 13ème édition des Jeux africains 2023 d'Accra avec une délégation composée de 299 membres, dont 222 athlètes représentant



18 disciplines, parmi elles quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (bad-

minton, tennis, tennis de table et triathlon).

APS

FOOTBALL/ BOLIVIE 25 JOUEURS CONVOQUÉS POUR LE TOURNOI EN ALGÉRIE

Le sélectionneur de la Bolivie Carlos Antonio Zago a convoqué 25 joueurs pour prendre part au tournoi « FIFA Series 2024 », prévu en Algérie du 21 au 26 mars courant, a indiqué la Fédération bolivienne de football.

La liste est marquée par la présence de nombreux jeunes joueurs et la convocation de trois nouveaux joueurs, précise la même source.

L'équipe nationale bolivienne dont la moyenne d'âge est de 26 ans, entrera en regroupement ce jeudi 14 mars dans la ville de Santa Cruz avant de se rendre à Sao Paulo (Brésil) pour effectuer un stage de quelques jours.

Le lundi 18 mars, les hommes de Carlos Antonio Zago quitteront le Brésil pour Rome où ils feront une escale avant de rallier Alger.

Au tournoi « FIFA Series 2024 », la Bolivie disputera deux matchs contre respectivement, l'Algérie le vendredi 22 mars à 22h00 au stade Nelson Mandela (Baraki) et Andorre le lundi 25 mars à 22h00 au stade 19 mai 56 d'Annaba. Pour rappel, quatre nations seront au rendez-vous de cette première édition de la « FIFA Serie 2024 » : Algérie, Afrique du Sud, Bolivie et Andorre.

APRÈS LEUR MATCH EN COUPE D'ALGÉRIE LE MC ALGER ET LE CR ZAOUIA SANCTIONNÉS FINANCIÈREMENT

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel a infligé au CR Zaouia et au MC Alger des amendes respectives de 100.000 DA et 200.000 DA, suite aux incidents provoqués par leurs supporters, lors du match qui avait opposé les deux clubs samedi dernier au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte des 16es de finale de la Coupe d'Algérie.

« Suite à l'examen des pièces versées au dossier et aux rapports des officiels de la rencontre, et après audition des représentants des deux clubs, la commission a décidé d'infliger une amende de 100.000 DA au CR Zaouia, et de 200.000 DA au MC Alger, pour avoir provoqué la dégradation de matériel au niveau des tribunes du stade » a indiqué la commission de discipline dans un communiqué, diffusé sur le site officiel de la LFP.

La Liste de la Bolivie:

Gardiens : Guillermo Viscarra (The Strongest/Bolivie), David Akologo (Aurora/ Bolivie) y Bruno Poveda (Jorge Wilstermann/ Bolivie). Défenseurs: Luis Haquin (Ponte Petra/ Brésil), José Sagredo (Bolivar/ Bolivie), Adrian Jusino (The Strongest/ Bolivie), Marcelo Suarez (Always Ready/ Bolivie), Diego Medina (Always Ready/ Bolivie), Roberto Carlos Fernandez (FC Baltika/ Russie), Yomar Rocha (Bolivar/ Bolivie), Daniel Lino (The Strongest/ Bolivie). Milieux de terrain: Ramiro Vaca (Bolivar/ Bolivie), Gabriel Villamil (Liga de Quito / Equateur), Miguel Terceros (Santos/Brésil), Rodrigo Ramallo (The Strongest/ Bolivie), Pablo Vaca (Always Ready/ Bolivie), Rafihna (Bloomington/ Bolivie), Jaime Arrascaita (The Strongest/ Bolivie), Robson Matheus (Always Ready/ Bolivie), Boris Céspedes (Yverdon-Sport FC/Suisse), Moisés Villarreal (Guabira/ Bolivie). Attaquants: Carmelo Algarraaz (Bolivar/ Bolivie), Jaume Cuéllar (Barcelona FC / Espagne), Jair Reinoso (Aurora/ Bolivie), César Menacho (Bloomington/ Bolivie).

Une sanction qui sera rehaussée par « les indemnités financières devant être bientôt réclamées par le gestionnaire du stade », après avoir fait une estimation des dégâts causés en tribunes, selon la même source.

La Commission de discipline avait siégé lundi, comme l'accoutumée, et avait traité dès lors certaines affaires courantes, mais elle a préféré reporter son verdict dans l'affaire CRZ-MCA, en attendant un complément d'information. Celui-ci a fini par lui parvenir le lendemain et elle a donc pu délibérer dans la soirée.

Le CR Zaouia a reçu le MCA au stade Mustapha Tchker pour le compte de 16es de finale de la Coupe d'Algérie. Il a commencé par mener (1-0), sur pénalty à la demi-heure de jeu, avant de se faire renverser par le leader de la Ligue 1 Mobilis (1-4).

JEUX AFRICAINS/JUDO UNE SEULE MÉDAILLE POUR L'ALGÉRIE LORS DE LA 1^{re} JOURNÉE

La sélection algérienne de judo s'est contentée d'une seule médaille, en bronze, lors de la première journée des Jeux africains 2023, disputée dans la capitale ghanéenne Accra.

Cette breloque a été l'œuvre de Kais Moudathir, après s'être contenté de la troisième place chez les moins de soixante six kilos, au moment où trois de ses compatriotes ont été éliminés précocement.

Faïza Aïssahine et Zina Bouakache ont pris la cinquième place, respectivement chez les moins de 52 kilos et les moins de 57 kilos au moment où leur compatriote Houaria Kaddour s'est contentée de la septième place chez les moins de 48 kilos.

L'Algérie a engagé un total de 13 boxeurs dans cette compétition. Outre les quatre déjà suscités, les autres représentants nationaux sont : Wail Ezzine (-73 kg), Imad Aguilès Benazzoug (-81 kg), Abdelhamid Zmit (-81 kg), Abdallah Fala (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg), Dyhia Benchalal (-70 kg), Louisa lchalal (-78 kg) et l'expérimentée Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames.

Ces neuf judokas feront leur entrée en lice à tour de rôles, mercredi et jeudi, suivant leurs catégories de poids. Selon les organisateurs, 211 judokas (118 messieurs et 93 dames), représentant 35 pays, sont engagés dans cette prestigieuse compétition continentale. Avec 18 athlètes engagés, l'Angola est le pays le mieux représenté, devant l'Egypte (17), et la Tunisie (16).

Les épreuves individuelles seront immédiatement suivies des épreuves du par équipes mixtes, prévues en une seule journée, le 15 mars courant, ont encore détaillé les organisateurs.

LIGUE 2/ LE MCB OUED SLY REVOIT SES AMBITIONS À LA BAISSÉ

Le MCB Oued Sly, habitué à jouer les premiers rôles en Ligue deux de football depuis son accession à ce palier, il y a quatre ans, lutte au cours de l'actuel exercice pour le maintien, au grand dam de ses supporters et ses dirigeants.

En cause, «des obstacles de tous genres» sont dressés cette saison sur le chemin de l'équipe relevant de la wilaya de Chlef, obligeant la direction du club à revoir à la baisse ses ambitions, a indiqué, mercredi, cette dernière.

D'ailleurs, la réception, ce week-end, du SC Mecheria dans le cadre de la 19e journée du championnat (Gr. Centre-ouest) s'annonce sous de mauvais auspices, prévient-t-on de même source.

La préparation de cet important rendez-vous contre un adversaire qui joue lui aussi sa survie dans l'antichambre de l'élite, est perturbée en raison de nombreuses absences enregistrées à l'entraînement, déplore-t-on.

En cause, les joueurs insistent pour la régularisation de leur situation financière, au moment où la situation du club dans ce registre «est compliquée», explique le président du MCBO, Rachid Chiranou.

Ce dernier, a-t-il poursuivi, place tous ses espoirs sur les autorités locales (wilaya et APC) pour l'aider à dépasser cette conjoncture difficile que traverse le club, et lui éviter de perdre sa place en Ligue 2, un palier qu'il a rejoint il y a près de quatre ans.

La formation de Oued Sly, confrontée aussi à un autre problème lié à l'indisponibilité d'un terrain d'entraînement fixe permettant à l'équipe de travailler dans la sérénité, avait accédé en Ligue 2 pour la première fois de l'histoire du club lors de la saison 2020-2021.

Et pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, puisque cette équipe a réussi à terminer à la première place de son groupe, mais le système de compétition appliqué au cours dudit exercice lui avait joué un mauvais tour.

En effet, le «Moustakbal», fondé en 1985, a été contraint de passer par les play-offs en compagnie des leaders des deux autres groupes, avec comme enjeu deux billets donnant accès à l'élite. Mais au grand malheur de ce

club, il s'est contenté d'une troisième place, passant ainsi à côté d'un véritable exploit qui allait permettre à la wilaya de Chlef d'être représentée par deux clubs dans la cour des grands, puisque l'ASO Chlef y fait partie depuis plusieurs années.

Après 18 journées de championnat, le MCBO occupe la 9e place au classement avec 22 points obtenus de 6 victoires, contre 4 nuls et 8 défaites.

Il devance de cinq unités le 14e et premier potentiel relégable, le RC Arbaa.

APS

INTERNET

ESC@LES SUR LE NET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

AHMED MALEK: UN TÉNOR.

L'artiste Ahmed Malek, né le 6 mars 1931 à Fort de l'eau et mort le 24 juillet 2008 à Alger, est un artiste musicien et compositeur.

Il composa notamment pour des émissions de télévision, des documentaires et surtout pour le cinéma, des musiques de films.

Il s'intéresse également à l'utilisation des nouvelles technologies dans la musique (MAO, synthèse...), assurant ainsi un lien entre la musique traditionnelle algérienne et un courant plus moderniste.

Ahmed Malek a participé annuellement à des festivals à Cuba ainsi qu'au Printemps de Bourges. Sa filmographie est riche : 1972 : Les Vacances de l'inspecteur Tahar de Moussa Haddad. 1972 : Le Charbonnier de Mohamed Bouamari. 1974 : Massinissa - documentaire

1974 : Zone interdite d'Ahmed

Lallem. 1974 : El Massoul. 1974 : L'Héritage Mohamed Bouamari

1975 : Les Enfants de novembre de Moussa Haddad. 1977 : Omar Gatlatto de Merzak Allouache. 1977 : Les Déracinés de Lamine Merbah. 1977 : Algérie. 1977 : Leïla et les autres de Sid Ali Mazif. 1977 : Barrières d'Ahmed Lallem. 1978 : Autopsie d'un complot de Mohamed Slimane Riad. 1979 : Les Aventures d'un héros de Merzak Allouache 1980 : Aziza d'Abdellatif Ben Ammar. 1980 : Le Mariage de Moussa de Mefti Tayeb. 1982 : Un toit, une famille de Rabah Laradji. 1985 : Combien je vous aime d'Azeddine Meddour 1986 : L'Homme qui regardait les fenêtres de Merzak Allouache...

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des Artistes, le 12 mars 2024.



LA MAGIE DU PASSÉ : POURQUOI NOUS DEVRIONS TOUS Y RÉFLÉCHIR

Le passé, quel mystère ! Nous avons tous des moments inoubliables gravés dans notre mémoire. Mais pourquoi ne pas les revisiter régulièrement ? Lisez ce nouveau récit pour découvrir pourquoi notre passé mérite d'être honoré et chéri. Écrit par : Johnny Yamagonga

Souvent, je entends les gens dire: 'Ne vis pas dans le passé'. Mais vous savez quoi? Il y a des moments dans notre passé qui ont une place spéciale dans nos cœurs. Parfois, lorsqu'on y pense, on a tendance à se remémorer et à revivre ces moments magiques. Prendre mon ami de l'école primaire par



exemple. Il était un type différent, et notre amitié était quelque chose de cinématographique.

Nous avons toujours eu tant de plaisir ensemble, et bien qu'il m'ait parfois taquiné, c'était tout à fait normal dans nos jours scolaires. Aujourd'hui, nous continuons à nous écrire, et il est toujours aussi original et drôle qu'avant. En fait, c'est un de ces types qui savent toujours comment égayer votre journée. Il n'a pas changé, et je l'aime bien comme ça. Donc, oui, je crois être une de ces personnes qui pensent que les expériences du passé doivent être vécues au présent. Car vous savez bien, ces moments sont irremplaçables, et ils méritent d'être chéris.

Publié par Johnny Yamagonga sur Facebook dans Lecture/Echange, le 11 mars 2024.

LE BAOBAB



Je vous présente l'arbre le baobab qui partie du patrimoine culturel et historique du Sénégal est indispensable à la vie des hommes et des animaux le baobab ne peut être ignoré ou considéré comme un arbre ordinaire de son

nom scientifique *Adansonia digitata* ou "Gouye" en wolof, le baobab est ancré dans les cultures traditionnelles. A cause de ses multiples propriétés alimentaires médicinales dans la société sénégalaise.

Publié par Matar Ndiaye sur Facebook dans Les Arbres sont remarquables, le 28 février 2024.

COUP DE GUEULE A L'HYPOCRISIE

Chaque personne a au moins deux personnalités distinctes. Une personnalité qui le représente dans la réalité, et celle qui reflète ses aspirations, voire son idéal, que je qualifie de fictive. Une projection qui se situe si loin de l'horizon que nous courrons sans cesse derrière elle sans pouvoir jamais l'attraper.

Elle se moque souvent de nos vains pas et de nos enjambés, son accessibilité devient hors compétition, elle est une pure utopie. Les imprévus de la vie muent l'insolite en lui concédant le titre de la médaille d'or à l'hypocrisie. Il ne s'agit pas de mensonges dont il se couvre, mais de véritables rôles qu'il joue si harmonieusement au grand dam de ceux qui ont été emballés. Malheureusement, la vie est si brève et si courte qu'elle le confrontera rapidement à ses erreurs, à ses bêtises qui traîneront vers le bas la balance par le poids des péchés. Que le Tout Puissant nous préserve de leurs maux, si nombreux que l'air en est saturé.



Publié par Sid Madani sur Facebook, dans Littérature maghrébine, le 12 mars 2024

L'INOUBLIABLE SONIA



La comédienne émérite est décédée le 13 mai 2018 à l'âge de 65 ans. Native de Skikda en 1953, Sonia a fait ses premiers dans le théâtre à l'âge de 17 ans, après une formation à l'Institut national des arts dramatiques et chorégraphiques (Inadc), devenu en 1970 Institut supérieur des métiers des arts de la scène (Ismas) dont elle est diplômée en 1973. En quarante ans de carrière au service du théâtre, elle lègue un répertoire riche de plus de cinquante pièces dont "Galou Lâareb Galou" et "Fatma". Fondatrice de la compagnie théâtrale "Masrah El Kalâa" (Le théâtre de citadelle), Sonia a continué d'occuper la scène durant la décennie 1990, en bravant le terrorisme et la mort qui avaient emporté des figures emblématiques du théâtre algérien. Durant ses années, Sonia avait produit des pièces comme "Hadhrya Wel Hawess" et "Sarkha" (Cri). Son dernier travail sur les planches remonte à 2015 avec la pièce "Hadda".

Sonia avait également assuré la direction de l'Ismas ainsi que celle des théâtres régionaux de Annaba et de Skikda. La comédienne avait pris sa retraite à la fin de 2015 pour se consacrer à l'écriture mais aussi au cinéma où elle fera sa dernière apparition dans le film "En attendant les hirondelles" (2017) de Karim Moussaoui. Pour rappel, Sonia deviendra la première femme à jouer un monologue. Une puissance scénique qui la fera rentrer dans la cour des grands. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des Artistes, le 12 mars 2024.

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:27	07:00	12:57	16:20	20:18

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 3 QX DE KIF VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC EN UNE SEMAINE



Des tentatives d'introduction de plus trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 45 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 6 au 12 mars, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 6 au 12 mars 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Fortes armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterror-

riste des détachements de l'ANP "ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes lors de deux opérations distinctes, tandis que 2 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Boumerdes", ajoute le communiqué du MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 45 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 32579 comprimés psychotropes ont été saisis", relève la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP "ont arrêté 271 indivi-

du et saisi 30 véhicules, 127 groupes électrogènes, 106 marteaux-piqueurs, 10 détecteurs de métaux, 21 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illécite", note le même bilan, ajoutant que "25 autres individus ont été interceptés et 11 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 20587 litres de carburant, 58 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation et 83 quintaux de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 39 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 294 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

APS

RADIO ALGÉRIENNE

"NUITS DES IDÉES", UN RICHE PROGRAMME DE CONFÉRENCES ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES TOUT AU LONG DU MOIS DE RAMADHAN

La Radio algérienne a prévu, tout au long du mois de Ramadhan, un riche programme de conférences et d'activités culturelles intitulé "Nuits des idées" en vue de contribuer à la dynamisation de la scène culturelle durant le mois sacré, indique mercredi

un communiqué de cet établissement. Dans le cadre de la dynamisation de la scène culturelle durant le Ramadhan, la Radio algérienne a prévu un riche programme de conférences et d'activités culturelles intitulé "Nuits des idées", qui sera "mis en œuvre par les chaînes nationales et thématiques au niveau de l'auditorium Aïssa-Messaoudi et les stations régionales au niveau de divers espaces culturels et religieux, en collaboration avec les instances locales", précise le communiqué.

La première activité prévue à ce titre, une conférence littéraire organisée par Radio Culture sous le thème "Mahmoud Darwich en Algérie", aura lieu mercredi à partir de 22h à l'auditorium Aïssa-Messaoudi. Cette conférence traitant du lien affectif de ce grand poète palestinien avec

l'Algérie et de son influence sur ses œuvres sera animée par Dr Mechri Benkhelifa, les poètes algériens Bouzid Harzallah et Brahim Seddiki et le poète palestinien Raed Naji. En reconnaissance du message religieux et civilisationnel de Djamaâ El-Djazaïr dans la diffusion des valeurs de modération et de juste milieu qui sous-tendent le référent algérien, la Chaîne I a programmé pour la soirée du vendredi 5 Ramadhan une conférence sur "Djamaâ El-Djazaïr, lieu de

rayonnement religieux et culturel au service de la modération et du juste milieu", avec la participation de professeurs et de cadres de cet édifice.

A l'occasion du 17e anniversaire de sa création, Radio Algérie Internationale organisera, dans la soirée du 9 Ramadhan, un événement spécial suivi d'une table-ronde sur le thème "Palestine : de l'Intifada au Déluge d'Al-Aqsa".

Dans la soirée du 14 Ramadhan, Radio Coran organisera à l'auditorium Aïssa-Messaoudi une conférence sur "Le legs de la patrie : entre charia, loi et coutume". Elle sera animée par des cheikhs et des professeurs, dont Dr Boumediene Bouzid et cheikh Moussa Azouni. La Chaîne II prévoit, dans la soirée du 17 Ramadhan, l'organisation d'un espace de débat autour du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat. La Radio JIL FM organisera, dans la soirée du 23 Ramadhan, une conférence sous le thème "La jeunesse et les idées positives".

La Chaîne III a, quant à elle, prévu une soirée artistique en solidarité avec le peuple palestinien, le 19 Ramadhan. Ces conférences seront ouvertes au public et retransmises par les radios organisatrices et les stations régionales. Par ailleurs, des activités intellectuelles, culturelles et artistiques sont prévues dans plusieurs wilayas à l'initiative des radios régionales, en collaboration avec les instances culturelles et religieuses locales.

APS

LE PREMIER MINISTRE MALAISIE, ANWAR IBRAHIM, DEPUIS BERLIN

« LES OCCIDENTAUX DOIVENT PRENDRE DES MESURES CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE »

Le Premier ministre malaisien, Anwar Ibrahim, a appelé les pays occidentaux à mettre fin à leur "hypocrisie" et à prendre des "mesures actives" pour mettre fin au nettoyage ethnique des Palestiniens dans la bande de Ghaza, auquel s'adonne l'entité sioniste.

Lors d'une entrevue à Berlin avec le président allemand Frank-Walter Steinmeier et le chancelier Olaf Scholz, Anwar Ibrahim a insisté auprès de ses interlocuteurs à oeuvrer davantage en vue d'instaurer un cessez-le-feu à Ghaza, soumise à une sauvage agression sioniste, et de faciliter l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne, soulignant que "de nombreux Etats de par le monde s'attendent à ce que les puissances occidentales prennent des mesures plus actives pour mettre fin aux atrocités à Ghaza".

"J'ai été très clair : arrêtez l'hypocrisie de l'Occident. Parce que les problèmes ne viennent pas du 7 octobre. Le problème, c'est tout le traitement, le colonialisme, l'apartheid et le nettoyage ethnique à Ghaza, qui doivent cesser maintenant", a-t-il insisté, selon un compte-rendu de l'agence de presse palestinienne Wafa.

Et d'ajouter : "La communauté internationale doit prendre des mesures dès maintenant pour résoudre le problème. Elle ne peut manquer à son devoir moral".

Le Premier ministre malaisien a été, pour rappel, l'un des dirigeants les plus virulents à avoir condamné les puissances occidentales pour leur soutien militaire à l'entité sioniste et leur silence sur les crimes commis par cette dernière à Ghaza.

RI

ONDA/DROITS VOISINS VERSEMENT DE 165 MILLIONS DA AU PROFIT DE PLUS DE 4400 BÉNÉFICIAIRES

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé, dans un communiqué, le début de versement des droits voisins pour l'année 2022 d'un montant total de 165 millions de dinars au profit des artistes interprètes, producteurs et ayant-droits.

Cette opération de versement des droits voisins, devant débuter durant la première semaine du mois de Ramadhan, devra concerner au total 4.419 bénéficiaires, entre artistes interprètes (3.876), producteurs (273) et ayant-droits (héritiers 270), précise la même source.

Les rémunérations versées périodiquement au titre des droits voisins proviennent essentiellement des redevances versées par les utilisateurs et exploitants publics des œuvres protégées et déclarées auprès de l'ONDA.

L'office compte plus de 28.000 adhérents, entre créateurs, artistes interprètes, éditeurs de musique et producteurs.

APS